



ÉDITORIAL / OPINIONS / POLITIQUE / MONDE

Qui sont ces hommes sortis du néant?



Une FEMME au pays des talibans



Michèle Ouimet

envoyée spéciale
 KANDAHAR, Afghanistan

Ils sont jeunes, violents et peu instruits. Ils contrôlent les deux tiers de l'Afghanistan dont la capitale, Kaboul. Et ils font peur. Ce sont les talibans, de jeunes étudiants fondamentalistes issus des écoles coraniques du Pakistan. Les médias les ont qualifiés de sectaires, obscurantistes et brutaux. Dès leur arrivée au pouvoir à Kaboul le 26 septembre, ils ont violé l'espace diplomatique de l'ONU où vivait l'ancien président communiste Najibullah depuis quatre ans. Ils ont capturé Najibullah et son frère, les ont abattus puis pendus haut et court sur la place publique où ils ont été exposés pendant 24 heures, histoire de montrer aux Kabouliis à qui ils avaient affaire.

Même les Iraniens trouvent que les talibans vont trop loin. Un ayatollah iranien ultra-conservateur, Ahmed Jannati, les a qualifiés de « violents, bornés et réactionnaires ».

Les écoles coraniques où ils ont grandi les ont marqués. Elles accueillent des enfants abandonnés et des orphelins issus de familles pauvres, explique Nick Danziger, un écrivain britannique qui connaît bien l'Afghanistan où il se rend régulièrement depuis 14 ans. Dans ces écoles, les conditions étaient épouvantables. « La vie était très dure, raconte M. Danziger. Les enfants ne mangeaient pas à leur faim et s'ils ne connaissaient pas le Coran par coeur, on les frappait. »

Le Coran est écrit en arabe, une langue qu'ils ne connaissent pas car ils sont pachtouns, l'ethnie majoritaire en Afghanistan, et parlent le pachtout. « Ils sont sortis de ces écoles à cran contre la vie et contre tout ce qui représente la richesse », poursuit Danziger.

Sortis du néant, les talibans ont émergé comme une force en 1994. Équipés et financés par le Pakistan, avec le soutien de l'Arabie Saoudite et des États-Unis, ils sont vite devenus incontournables et ils se sont lancés dans la guerre contre les moudjahidine pour le contrôle du pays.

« Le Pakistan leur a fourni tout le support logistique pour les communications, la radio et la couverture aérienne », affirme Olivier Roy, spécialiste de l'Afghanistan et chercheur au CNRS à Paris.

Les talibans sont arrivés comme un nouveau joueur en Asie centrale, inquiétant la Russie, l'Inde et l'Iran. L'enjeu : la stabilité des routes commerciales entre le coeur du continent et



Les talibans se promènent toujours en groupe, à pied ou dans des camionnettes, et sont toujours armés.

PHOTO MICHELE OUIMET, La Presse

l'océan Indien. Leur venue pourrait permettre la construction d'un gazoduc et d'un oléoduc qui passeraient à travers l'Afghanistan, en partant du Turkménistan jusqu'au Pakistan, un projet américano-saoudien. L'Asie centrale est une région convoitée, riche en gaz et en pétrole.

Le pouvoir taliban

Les talibans veulent débarrasser le pays du démon et de la corruption, explique le correspondant de l'Agence France-Presse, Terrence White, qui vit en Afghanistan depuis quatre ans. Leur islam est teinté de croyances tribales.

« Ce n'est pas un mouvement homogène, ajoute-t-il. Il y a plusieurs factions, certaines plus libérales, d'autres extrémistes. »

« Le problème, ce sont les talibans de la base, ceux que l'on voit dans la rue et qui se tiennent en groupe, dit de son côté Sylvie Chazalon, de Médecins du monde, un organisme humanitaire qui travaille à Kaboul. Ils sont jeunes, 18, 20, 25 ans, stupides et fanatisés. Ce sont eux qui détruisent les cassettes et battent les femmes. Ils n'écoutent pas ce que les ministres disent. Visiblement, la tête ne contrôle pas la base. C'est une dictature qui se cherche. »

Les talibans ont remplacé les moudjahidine, des guerriers religieux qui, en 1989, étaient considérés comme des héros, des résistants qui avaient réussi à chasser l'envahisseur soviétique après dix ans d'occupation, mais qui sont vite devenus des bandits et des voleurs redoutés par la population victime de leur violence et de leur pillage.

« Après la chute de Najibullah en 1992, Kandahar était contrôlée par cinq commandants moudjahidine différents, rappelle Bill Berquist, le responsable de l'ONU à Kandahar. C'était l'anarchie et tout le monde s'entre-tuait. Kandahar était pratiquement devenue une ville fantôme. Beaucoup de citadins ont fui jusqu'à ce que les talibans prennent le pouvoir en 1994. Les gens les ont accueillis avec joie parce qu'ils les débarrassaient des moudjahidine et qu'ils

apportaient la paix et la sécurité. »

Kandahar est la première ville conquise par les talibans. C'est là qu'ils ont établi leur gouvernement et leur quartier général. C'est là aussi que règne leur leader, Mohammed Omar, un mollah de 38 ans qui refuse de rencontrer les étrangers. De toute façon, les talibans ne donnent pratiquement pas d'entrevues, surtout pas aux femmes journalistes, occidentales de surcroît.

L'ordre taliban

Les talibans sont très sévères et ils ne tolèrent aucune dérogation aux préceptes islamiques. Ils adoptent envers les femmes une position intransigeante, les forçant à respecter une liste d'interdits qui n'en finit plus.

À Kandahar, ils ont fermé les écoles des filles en promettant de les ouvrir dès que la guerre serait terminée. Sauf que la guerre dure depuis 18 ans et qu'elle ne semble pas avoir de fin. Les gens de Kandahar se sont donc organisés et ils donnent des cours en cachette, dans leur maison, non seulement aux filles mais aussi aux garçons car les écoles ont mauvaise réputation. Des mollahs, à la compétence douteuse, se contentent en effet de donner des cours de religion et d'inculquer quelques rudiments de mathématiques, ce qui est

loin de satisfaire les parents.

À Kandahar, les talibans sont chez eux et ils savent tout.

Je me promenais en voiture dans les rues de Kandahar avec un jeune chauffeur de 19 ans qui parlait quelques mots d'anglais lorsqu'une camionnette pleine de talibans armés nous a arrêtés et escortés jusqu'au poste de police. Furieux, ils m'ont copieusement engueulée parce que j'étais assise en avant de la voiture. Une femme, m'ont-ils dit, s'assoit en arrière, qu'elle soit occidentale ou non.

Ils m'ont ensuite demandé qui était le vieux monsieur que j'avais rencontré 20 minutes plus tôt et qui parlait contre les talibans. J'étais estomaquée. J'avais effectivement discuté, pendant à peine cinq minutes, avec un vieil homme dans la cour d'un garage ce matin-là. Comment les talibans pouvaient-ils être au courant ?

Mais les talibans savent tout. C'est le propre des dictatures, surtout les toute jeunes qui en sont à leurs premiers pas. On comprend mieux pourquoi les Afghans ont si peur d'eux.

DEMAIN:
 Les femmes emmurées dans la burqa



Infographie La Presse

L'activité physique c'est rentable!

- 40 professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service
 - Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé
 - Équipement à la fine pointe de la technologie
 - Grand choix d'activités et de services
- Programmes et tarifs spéciaux pour les entreprises

ÉPIC
 le mouvement
 qui fait du bien!

Le Centre Epic de l'Institut de Cardiologie de Montréal
 5055, rue Saint-Zotique Est
 Montréal (Québec) H1T 1N6
 Visites guidées chaque semaine
374.1480

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

À quand la reprise?

Lorsque les emplois se sont mis à disparaître au Québec, au cours de l'été dernier, il a fallu user de prudence et ne pas sauter trop vite aux conclusions sur la foi de mouvements qui pouvaient être des aberrations temporaires ou le reflet d'imprécisions statistiques. Les données sur le mois de décembre, rendues publiques hier par Statistique Canada, fournissent une vue d'ensemble de l'année qui vient de s'écouler et nous permettent maintenant d'analyser la performance québécoise en matière d'emploi avec plus de recul.

L'année 1996 n'a pas été à proprement parler catastrophique pour les travailleurs québécois; elle a plutôt été lamentable. Il faut se demander pourquoi le Québec a perdu des emplois pendant que le Canada en gagnait et, surtout, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Québécois n'aient pas à subir une deuxième année de suite.

En décembre 1996, on comptait, au Québec, 18 000 emplois de moins qu'à la fin de l'année précédente. Cette chute n'est pas aussi marquée que pendant une récession, mais elle constitue une très sérieuse anomalie pour une économie comme la nôtre qui devrait, en période normale, créer de 50 000 à 75 000 jobs par année.

Pendant que le Québec perdait des emplois, il s'en créait en effet 207 000 dans les neuf autres provinces. On retrouve le même écart quand on regarde comment le Québec et le reste du Canada ont pansé les plaies de la récession de 1990-1991. Il manque encore 1 000 emplois pour que le Québec rattrape le niveau enregistré au sommet d'avant la récession, en avril 1990. Et pourtant, dans le reste du Canada, on a non seulement récupéré tous les emplois perdus pendant la récession, mais on en a créé 513 000 de plus!

Il y a bien sûr diverses façons d'interpréter de telles données. On pourra se consoler du fait que les moyennes annuelles permettent d'affirmer que le Québec a fait du progrès: de 1995 à 1996, le nombre d'emplois est en effet passé de 3 204 000 à 3 216 000. Mais ce gain, sur papier, de 12 000 emplois, s'explique par le fait que la forte création d'emplois dans les deux premiers mois de 1996 a gonflé les moyennes annuelles. Ces emplois du début d'année, faut-il le rappeler, sont disparus depuis.

Le portrait est désolant. Il l'est encore plus quand on découvre que la chute de 18 000 postes masque la disparition de 34 000 emplois à temps plein, une perte partiellement comblée par de nouveaux emplois à temps partiel.

À ce tableau, sombre, deux nuances peuvent apporter une certaine consolation. D'abord, le Canada semble coupé en deux. Seules l'Ontario et les provinces de l'Ouest créent des emplois. Les provinces Maritimes, sans exception, ont enregistré des baisses. Le Québec ne fait donc pas bande à part, mais il faut se demander pourquoi notre économie se comporte comme celle des Maritimes.

Par ailleurs, le marché du travail québécois a évolué en dents de scie. Un début d'année prometteur, un effondrement spectaculaire l'été dernier, et une relative stabilisation depuis l'automne. Mais on n'arrive pas à voir, pour l'instant, où nous mènera ce cycle, qui semble épouser celui des chocs post-récessionnaires. La stabilisation des derniers mois est-elle l'amorce d'une reprise de l'emploi en 1997, ou annonce-t-elle un long purgatoire?

Les prévisionnistes, qui s'attendent à une croissance forte au Canada, et parlent même de « boom » en Ontario, ne manifestent pas le même optimisme pour le Québec, dont la croissance devrait rester inférieure à la moyenne canadienne. Est-ce que cela signifie que les Québécois qui cherchent du travail devront accepter de passer leur tour encore cette année?



Alain Dubuc



DROITS RÉSERVÉS

Vendée Globe ou Vendus Globe?

Lorsqu'une course de ski ou un Grand prix automobile deviennent trop dangereux, les organisateurs arrêtent la compétition. Car un événement dont l'intérêt repose sur les risques d'accident que courent les participants plutôt que sur leur talent ou leur agilité devient rapidement indécible.

On assiste au phénomène contraire avec le Vendée Globe, la course autour du monde sans escale pour navigateurs solitaires. C'est au moment où les naufrages se sont succédé que les organisateurs ont semblé entrer dans leur élément.

Le grand public ne s'intéresse que distraitemment aux skippers qui bravent avec succès les océans déchainés à l'autre bout du monde. Mais, dès que les bateaux se mettent à chavirer et que les malheureux navigateurs attendent le secours d'un concurrent de la marine australienne, sur ou dans la coque renversée, cela devient un événement mondial passionnant. C'est, du reste, le seul intérêt que présente encore la course, tant le premier a pris une avance sur ses adversaires.

Les organisateurs se doutaient bien du danger et, prudents, ont mis dans le règlement de la course: « La responsabilité des organisateurs et de ses (sic) partenaires se limite à assurer la régularité sportive de l'épreuve. » Et, plus loin: « Le skipper n'a pas le droit d'exiger de l'organisation de monter une opération de sauvetage depuis la terre. » Ainsi les navigateurs sont effectivement solitaires pendant la durée de la course et ne peuvent compter, en cas d'avarie, que sur les secours qui existent en vertu des us et coutumes de la mer.

Lors de la disparition du Montréalais Gerry Roufs, les organisateurs ont bien voulu faire quelque chose et ont

demandé à un autre skipper, Isabelle Autissier, de se porter à son secours. Le courage de cette femme est à peine croyable, car elle a chaviré — et failli sombrer — cinq fois avant d'abandonner ses vaines recherches.

On ne peut pas exiger des organisateurs qu'ils soient sur place pour porter secours, mais il faut leur reprocher d'avoir placé les navigateurs dans des conditions aussi dangereuses. En organisant une course sans escale, ils encourageaient les concurrents à se rapprocher le plus possible de l'Antarctique avec ses tempêtes perpétuelles et des vagues aussi hautes qu'une cathédrale. Ils exposaient aussi les skippers aux fatigues d'un froid perpétuel, qui s'ajoutent au manque chronique de sommeil.

La course est réservée aux bateaux d'une longueur de 50 à 60 pieds, une énorme embarcation pour un navigateur solitaire. Lors de la dernière course Whitbread autour du monde, les « maxis » n'étaient guère plus longs et avaient un équipage d'au moins une douzaine de personnes. De plus, pour être encore plus rapides, les bateaux du Vendée Globe sont jusqu'à trois fois plus légers que les « maxis », ce qui explique aussi pourquoi ils chavirent comme des mouches.

Les grands navigateurs solitaires, comme Joshua Slocum, Alain Gerbault et Sir Francis Chichester, ont toujours recherché la sécurité par le biais du choix judicieux de leurs bateaux et de leurs routes.

Si l'on s'est écarté de ces règles élémentaires, c'est que la navigation solitaire est coûteuse et qu'il faut trouver des commanditaires. Or, les commanditaires ne s'intéressent pas à un sport auquel personne n'assiste. Il faut donc faire mousser l'événement par le grandiose, l'hyperbole, le démesure et... le danger.

C'est ainsi que la navigation solitaire, un des plus beaux sports, a littéralement sombré dans la commercialisation suspecte.



Frédéric Wagnière

LA PRESSE ET VOUS

Carrières, professions et... formation

Formation professionnelle, formation de la main-d'oeuvre, formation des adultes, formation continue, formation en emploi, stages, apprentissage, alternance études-travail. Plus que jamais au Québec et au Canada, il est question de formation. Aussi bien pour les travailleurs que pour les chômeurs, pour les étudiants que pour les adultes, pour les ouvriers que pour les professionnels.

La formation est devenue une nécessité incontournable et permanente pour qui veut avancer dans la vie, pour qui veut s'adapter aux changements constants et aux transformations continues des outils de travail, pour qui veut atteindre de nouveaux objectifs de carrière.

La Presse, par le truchement de diverses initiatives, se veut un instrument d'information et de sensibilisation à la nécessité de la formation pour les personnes de tous âges qui sont à la recherche d'un emploi ou qui veulent améliorer leur sort sur le marché du travail.

Ainsi, chaque samedi, dans le cahier nommé jusqu'ici Carrières et professions, de précieux collaborateurs traitent de la formation et de l'emploi.

Une rubrique, intitulée *Les carrières de la formation professionnelle*, fait état chaque semaine d'un métier, des qualités requises pour l'exercer, de ses défis et perspectives. Cette semaine, en page 15, il est question du métier de caissier ou caissière. Le texte publié est tiré du guide *Les Métiers de la formation professionnelle au secondaire*. Il s'agit d'une préparation au monde du travail qui

nous est offerte, chaque semaine, par les Éditions Ma Carrière, que nous remercions.

En page 17, vous y trouverez la chronique interactive qui aborde, cette semaine, la profession d'actuaire. Cette chronique interactive, également offerte par les Éditions Ma Carrière, revient chaque semaine. Les personnes intéressées peuvent aussi retrouver cette rubrique et les chroniques des semaines précédentes dans l'espace *La Presse* du site internet IDCLIC. L'adresse à retenir est la suivante: <http://idclic.collegebdeed.qc.ca>. Vous pourrez également y laisser vos questions sur l'emploi et la formation. Des réponses vous seront fournies les prochains samedis, dans ce même cahier.

Sous le titre *Chercher un emploi*, M. Camille Labrecque, consultant en gestion de carrière, offre de précieux conseils tant à ceux qui sont à la recherche d'un emploi qu'aux personnes qui ambitionnent de nouveaux défis. Vous trouverez ses articles aux pages 114 et 128.

En page 116, grâce à l'apport de Mme Michèle Perryman, présidente des Professionnels en ressources humaines du Québec, vous pouvez lire chaque semaine une rubrique qui porte justement sur les ressources humaines. Cette semaine, Mme Perryman aborde « la santé mentale au travail ». Nous la remercions de sa contribution aussi bénévole.

Nouvelle appellation
À compter d'aujourd'hui, autre innova-

tion, vous remarquerez en consultant le cahier I qu'il porte un nouveau titre: *Carrières professions/formation*.

C'est symbolique de l'intérêt que notre quotidien attache à la formation. Toujours à l'affût des nouvelles tendances, en particulier dans le monde de l'éducation, le cahier *Carrières et professions* élargit donc sa vocation. Ainsi, les lecteurs intéressés à poursuivre une carrière seront dorénavant exposés aux divers programmes de formation offerts par les maisons d'enseignement, de même qu'aux articles sur l'éducation. En contrepartie, les lecteurs recherchant un programme de formation seront exposés aux possibilités de carrières et aux chroniques portant sur l'emploi.

Au moment où tous les intervenants des milieux du travail et de l'éducation joignent leurs efforts pour créer de nouveaux ponts entre la formation et l'emploi, il nous paraît tout à fait pertinent que *La Presse* reflète cette réalité en regroupant dans un même cahier les possibilités de carrières et les programmes de formation qui permettent d'y accéder. Nous espérons que ce nouvel environnement mettra encore plus en valeur les programmes offerts par les maisons d'enseignement.

70 % des lecteurs

Mais qui, au juste, consulte le cahier *Carrières professions/formation*?

Selon la vaste et toute récente étude PMB 1996, 70 p. cent des lecteurs de *La Presse* consultent la section *Carrières et professions* au moins occasionnellement.

Parmi les lecteurs assidus de cette section, 57 % sont des hommes et 43 % sont des femmes. Parmi ces personnes, 78 % ont une scolarité de niveau collégial ou supérieur et 10 % sont des étudiants universitaires.

Parmi ceux et celles qui consultent le ou les cahiers *Carrières et professions*, 64 % sont actifs sur le marché du travail; 29 % occupent un emploi de cadre, d'administrateur, de professionnel ou sont propriétaires de leur entreprise; 32 % occupent d'autres fonctions de cols blancs; 4 % oeuvrent à titre de cols bleus.

Les groupes d'âge qui consultent le cahier se décomposent ainsi: 11 % ont entre 18 et 24 ans; 30 % entre 25 et 34 ans; 30 %, également, entre 35 et 49 ans; 25 % entre 50 et 64 ans, alors que 3 % ont plus de 65 ans. Voilà des statistiques intéressantes.

Une petite devinette avant de conclure: selon vous, combien d'annonces publicitaires ont été publiées dans le cahier *Carrières et professions* — et maintenant *Carrières professions/formation* — au cours de la dernière année? Pour 1996 seulement, 7 000 annonces ont été publiées dans cette section. Oui, 7 000.

Bonne lecture du cahier I. Et faites-nous connaître vos remarques et vos suggestions. Elles sont les bienvenues. Vos commentaires sont appréciés et nous tentons d'y donner suite le plus souvent possible. À samedi prochain.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Contre le froid, le chien de porte

PARIS — Le paradoxe est de taille, et pourtant parfaitement fondé : c'est en Europe, dans la douce Europe au climat tempéré, qu'un Québécois découvre le froid.

« Mais pour vous qui venez d'un pays où l'hiver est si dur, s'exclame ma voisine parisienne, ce n'est sûrement rien, cette petite vague de froid que nous traversons ! »

Elle se trompe. En grelottant sous mes lainages, je lui explique qu'au contraire, il n'y a pas plus frileux qu'un nordique. Tous les Québécois, tous les Canadiens ayant passé un hiver en France vous le diront : jamais n'auront-ils eu aussi froid qu'ici.

Même au printemps, même à l'automne, nous grelotons pour peu que le mercure baisse en dessous des moyennes saisonnières. L'humidité qui imprègne les murs, ce petit froid coupant qui vous glace le sang et vous pénètre jusqu'à la moelle : choses inconnues chez nous, où tout ce que l'homme a bâti l'a été en fonction du froid.

Nos maisons sont calfeutrées industriellement, nos fenêtres sont à double vitrage, tous les orifices par où le froid pourrait s'infiltrer ont été bouchés — d'autant plus facilement que nos maisons, par définition, sont neuves. Deux cents ans maximum.

Nos portes ferment juste. Nos murs sont « isolés ». Le froid est ce qu'on aperçoit, de loin, à travers le givre qui recouvre la fenêtre : le froid est ce que l'on traverse, en quelques minutes à peine, entre le Perron et l'autobus, entre le parking souterrain et la tour à bureaux hermétique.

Tout, chez nous, a été immunisé contre l'hiver. Pourquoi ? Parce que nous savons, depuis cette saison fatidique où les marins de Jacques Cartier ont été décimés par le scorbut, que l'hiver viendra et qu'il sera dur. Qu'il y ait des années où l'hiver est doux ne change rien à l'affaire : ce sont des accros

statistiques, des fantaisies passagères de la nature.

La France, tout comme les trois-quarts de l'Europe, n'a pas cette mémoire historique du froid. Sauf dans les régions montagneuses, on tient pour acquis que l'hiver sera relativement tempéré. La grande vague de froid de cette année (il a neigé en Corse !) est une anomalie, un très grand événement qui fait les manchettes jour après jour. Et encore, les températures n'ont-elles jamais atteint les minima de l'hiver québécois. Mais voilà, comme rien ici n'a été bâti en fonction du froid, il suffit que le mercure descende à -4 pour que l'on frôle le désastre.

Sur la ligne Paris-Lyon-Marseille, le TGV est tombé en panne, les câbles d'alimentation électrique gelés. En fait, la technologie existe pour prévenir l'effet du froid sur les circuits, et la SNCF ne l'ignorait pas. Tout a été une question de calcul : valait-il la peine d'investir des millions de francs dans des dispositifs qui n'allaient servir qu'une fois tous les vingt ans ? Au Québec, le même calcul aurait conduit les ingénieurs à utiliser, sans même s'interroger, la technologie anti-gel. Notre TGV aurait coûté plus cher. L'hiver nous coûte cher.

Idem pour l'équipement de déneigement : il serait impensable que Montréal n'en dispose pas, mais pourquoi Lille ou Lyon engageraient-elles de pareilles dépenses ? Mais, évidemment, l'unique tempête de la décennie y sèmera le chaos : routes-patinoires, chauffeurs nerveux, pneus trop lisses...

Souvent, à Montréal, je palpais les jolis vêtements automne-hiver importés d'Europe, sans les acheter. Qu'aurais-je fait, dans nos immeubles surchauffés, de ces vestes d'inté-



Lysiane GAGNON

rieur matelassées, de ces cols roulés de grosse laine ? L'hiver, à Montréal, on s'habille légèrement, puisque la fourrure ou le duvet vous protégera suffisamment, lors de vos rares randonnées à l'extérieur. Le gros chandail, la chaussette de laine, c'est pour la campagne uniquement... et si jamais l'on rentre transi, il suffira de dix minutes dans une maison moyenne

pour se réchauffer.

Pas en France où, quand vient la bise, on a l'impression que jamais l'on n'arrivera à se réchauffer complètement. C'est ici que l'on redécouvre le sens du froid, de même que le sens des mots « chaleur animale ». On comprend pourquoi les paysans français ont si longtemps couché non loin de leurs animaux. On comprend l'idée de la bassine pour réchauffer les lits, et pourquoi les pantoufles de peau doublées de fourrure fabriquées dans les montagnes auvergnates ont des semelles, contrairement aux pantoufles amérindiennes : c'est que les parquets, ici, restent presque toujours froids — soit que le voisin du dessous ne « chauffe » pas, soit que la maison a été bâtie directement sur le sol. (Le nec plus ultra de la construction résidentielle en Europe, est l'installation de tuyaux de chauffage sous les parquets. Il va de soi que c'est hors de prix.)

Le Québécois en France redécouvre la laine. Dès que l'humidité commence à suinter du sous-sol, parfois aussi tôt qu'en octobre, on se met à penser mohair, cachemire, mérino, mante, duvet, douillette, pelisse, peau de brebis. On cesse de porter des tissus réfrigérants directement sur la peau — bannis la

soie, le lin, le coton, les produits synthétiques, même chez soi.

Non pas que le logement moyen ne soit pas chauffé. Il l'est, plus ou moins, mais encore ici joue le principe d'économie élémentaire : pourquoi investir dans un système de chauffage sophistiqué, si les hivers à venir ne l'exigent pas ? On aura donc de petits appareils — chaudières à gaz, chauffeuses électriques portables ou fixées au mur de la salle de bain, chauffe-serviettes... On se réchauffe de temps à autre, à coup de petites bouffées de chaleur ponctuelles et limitées dans l'espace.

Même là où un système complet aura été installé, l'air froid réussira toujours à s'infiltrer. D'où cette invention merveilleuse : le chien de porte, sorte de coussinet tubulaire qu'on accule au pied de la porte pour empêcher l'air de passer. On en vend dans les meilleures drogueries, mais en général on le fabrique soi-même avec un bout de vieux tapis. À Paris, l'hiver, le chien de porte est votre chien de garde, et c'est le toutou que je préfère : il n'aboie jamais et on n'a pas besoin de l'amener faire pipi dehors.

Paradoxalement, cette proximité du froid rend les Français plus résistants. Alors que les Québécois à Paris s'emmitouflent en claquant des dents, le bonnet enfoncé jusqu'aux yeux et les mains gantées enfoncées dans les poches, les Parisiens se contentent d'une bonne écharpe et d'une camisole de laine à même la peau, leurs femmes allant nu-tête et en petites chaussures légères.

Les Québécois ont gagné, il y a longtemps, la lutte à mort qu'ils avaient entreprise contre l'hiver. Hélas ! quand ils émergent aujourd'hui de leurs tanières surchauffées pour aller dans des pays où le froid fait partie de la vie, ils deviennent aussi frileux que des ours polaires qui se retrouvaient sur une banquise après avoir été élevés au zoo de Granby.

Têtes qui branlent et têtes qui roulent...



Chantal Hébert

du bureau de La Presse
OTTAWA

Les excuses d'Ottawa à Brian Mulroney étaient à peine tombées des lèvres fédérales, lundi, que les ministres Herb Gray et surtout Allan Rock se retrouvaient la tête sur le billot de l'opposition.

D'une même voix, les autres partis, imités en cela par plusieurs leaders d'opinion, réclamaient qu'une tête de ministre, de préférence celle du ministre de la Justice, roule en guise d'expiation pour le fiasco de l'affaire Airbus.

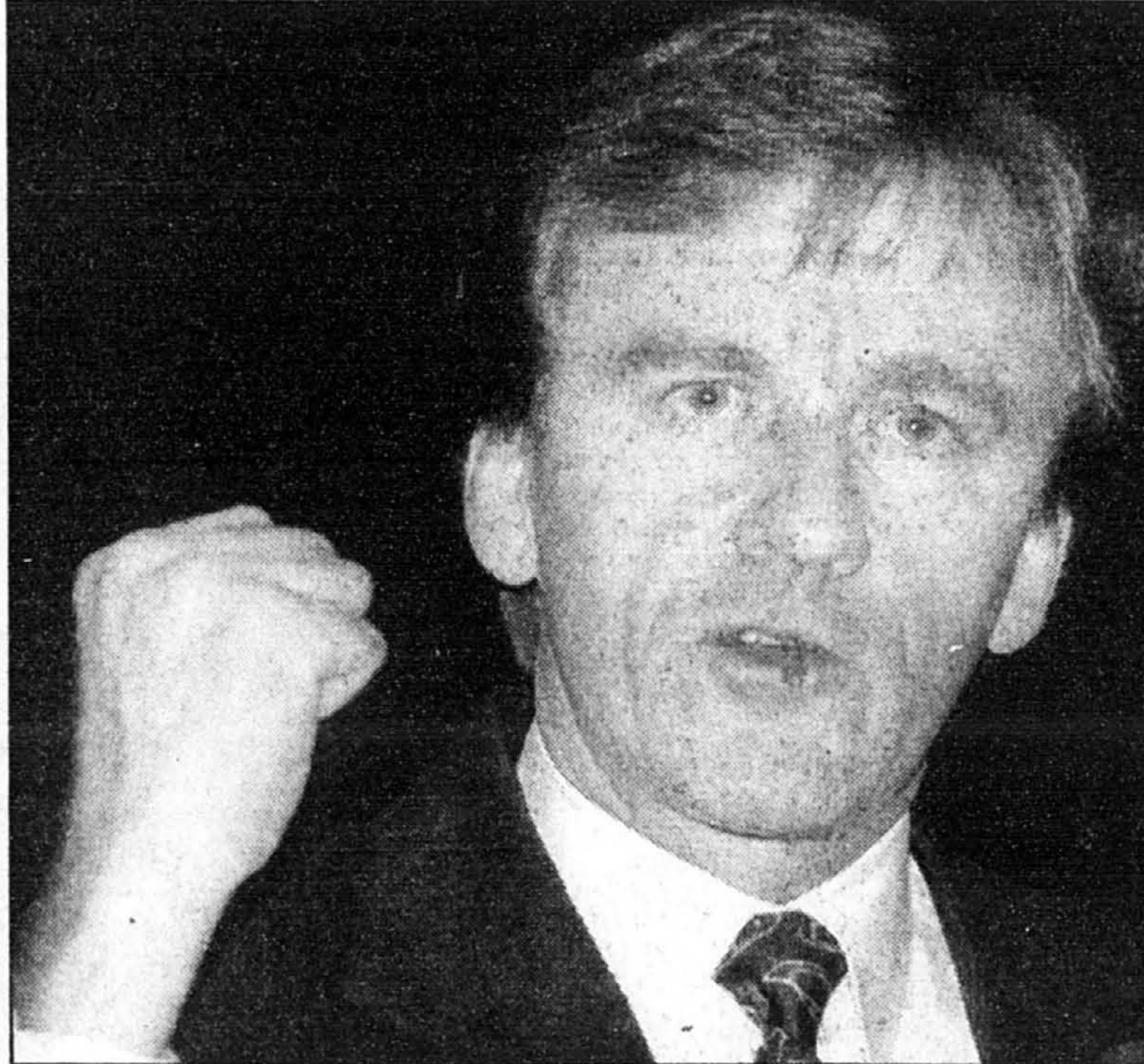
Au Canada, ces appels à la décapitation politique sont devenus une sorte d'automatisme parlementaire. Ainsi, il se passe peu de semaines en politique sans que quelqu'un dans l'opposition quel que part au pays ne réclame solennellement la tête de quelqu'un d'autre qui est au pouvoir. Dans leur temps, les libéraux fédéraux ont ponctuellement exigé le départ de la vaste majorité des ministres de Brian Mulroney.

Et chaque année, un nombre impressionnant d'élus de tous les niveaux finissent bel et bien par remettre leur démission. Pour autant, l'histoire politique récente est loin de fournir beaucoup d'inspiration à Allan Rock si jamais il réfléchit sérieusement à l'idée de renoncer à son portefeuille. Un survol du palmarès canadien récent des ministres déçus comporte peu de cas de son espèce.

Au Canada, il y a ceux qui démissionnent pour ce qu'ils considèrent comme des raisons de conscience. Le départ du cabinet Trudeau de Jean Marchand, pendant la crise des Gens de l'air, est un modèle du genre. Celle de Lucien Bouchard du cabinet Mulroney, pendant l'épisode du lac Meech, aussi. Plus récemment, quand Sheila Copps s'est soumise au test d'une élection partielle pour demander à ses électeurs de la confirmer dans ses fonctions à la suite de son engagement brisé sur la TPS, elle s'inspirait techniquement du même impératif, à savoir laver son honneur.

Quelles que soient les motivations profondes de ceux qui démissionnent en de telles circonstances, ou quels que soient les délais qu'il leur faut, comme dans le cas de Mme Copps, pour en arriver à la conclusion que leur départ s'impose, c'est un des types de démissions les plus dommageables pour un gouvernement. En partant pour des raisons de principe, un ministre ne peut que signaler que quelque chose cloche sérieusement dans les grandes orientations de son gouvernement.

C'est pourquoi les trois cas mentionnés plus haut ont eu de lourdes conséquences politiques pour les gouvernements en cause. Le départ de M. Marchand a alimenté la fièvre souverai-



Allan Rock

niste au Québec à un moment critique, celui de Lucien Bouchard a amorcé la débâcle du Parti conservateur fédéral, la démission de Sheila Copps a mis en évidence la promesse manquée de Jean Chrétien à l'égard de la TPS.

Si les départs inspirés par des raisons de conscience peuvent faire dérailler un gouvernement aux yeux du public sur le front de ses politiques, la seconde catégorie de démissions ministérielles n'est guère moins dévastatrice. En effet, c'est celle de ceux qui partent parce qu'ils sont accusés de confondre leur propre bien et celui du public. Les conservateurs André Bissonnette, Michel Côté et Sinclair Stevens ont tous quitté le cabinet fédéral dans la foulée d'allégations voulant qu'ils aient profité de leur fonction ministérielle pour s'enrichir.

Avec le temps, la justice n'a pas retenu grand-chose des griefs portés contre ces ministres, mais l'accumulation de ce genre de cas au sein d'un seul et même gouvernement, celui de Brian Mulroney, a contribué à entacher à tout jamais son image d'intégrité.

La plus vaste catégorie de démissionnaires est tout de même celle de ceux qui font des erreurs grossières et très personnelles de jugement.

Elle inclut ceux qui quittent parce qu'ils ont manqué de pif. L'exemple le plus concret est sans doute celui du conservateur John Fraser à qui son propre nez, collé sur une boîte de thon avariée, n'avait pas envoyé le message que les consommateurs canadiens n'apprécieraient pas qu'on leur en laisse manger.

Dans la même catégorie, on trouve également ceux dont les doigts vont plus vite que la tête. Le conservateur Jean Charest et l'ex-ministre libéral André Ouellet tombent sous cette rubri-

que, pour avoir tous deux composé le numéro de téléphone d'un juge sans réfléchir à la portée de leur geste. Ou encore, l'ex-ministre libéral David Collette, qui a prestement signé une lettre pour intervenir en faveur d'un constituant devant une commission fédérale sans se poser de questions sur le poids de sa signature.

D'autres encore pêchent avec leurs pieds, comme l'ancien ministre de la Défense, Bob Coates, que ses pas avaient porté dans un bar de danseuses, en Allemagne, réputé pour être un repaire d'espionnage du Bloc de l'Est.

Les victimes de ces démissions sont foncièrement des accidentés de la politique qui ont eu tendance, règle générale, à se remettre de leur disgrâce. Pour un gouvernement, ce type de départ constitue une tuile momentanée, mais il n'est terriblement nuisible que s'il se produit à répétition.

Aucune des cases mentionnées plus haut ne convient vraiment au cas d'Allan Rock, tel qu'il se présente actuellement. En gros, on reproche au gouvernement Chrétien de s'être mis complètement les pieds dans les plats dans l'affaire Airbus. Son titre de ministre de la Justice place naturellement Allan Rock en haut de la liste des responsables présumés. Surtout qu'à son arrivée à Ottawa, il avait publiquement entretenu des doutes sur la probité de Brian Mulroney. L'opposition le préfère également comme cible à son comparse Herb Gray parce qu'il a son avenir politique devant lui, tandis que l'autre est un vétéran. Mais la faute la plus personnelle qu'on a reprochée à M. Rock, jusqu'à maintenant, consiste à avoir manqué de manières en présentant du bout des lèvres les excuses de son gouvernement.

Or, jusqu'à preuve du contraire, au Canada, l'inéptie et la légèreté ministérielles ne sont pas parmi les multiples causes de démission politique.

Assurance-médicaments: les pharmaciens répliquent

CLAUDE GAGNON

L'auteur est président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

Monsieur Pierre Boucher,
Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Au nom des pharmaciens propriétaires du Québec, je crois primordial de vous faire part de notre surprise et de notre déception quant à votre réaction publique face aux problèmes survenus depuis l'entrée en vigueur de l'assurance-médicaments.

Les journées des 2 et 3 janvier ont été pénibles pour des centaines de pharmaciens (et leurs patients) puisqu'ils ne pouvaient pas entrer en communication avec l'ordinateur de la RAMQ. Aussi, ils ont été laissés sans directives de la part de la RAMQ. Vous comprendrez alors notre étonnement lorsque nous avons pris connaissance de la réaction officielle de la RAMQ face à cette situation : tout allait très bien et il fallait être « naïf » et « manquer de réalisme » pour s'étonner des difficultés observées ; c'était la faute de Bell, des ordinateurs un peu « vieillots » des pharmaciens, des agences de logiciels qui s'y sont prises trop tard, etc.

Nous convenons qu'il était prévisible que certains problèmes techniques surviendraient, lors de la mise en place de la communication interactive. Nous en étions d'autant plus conscients que tous les partenaires du projet ont dû déployer des efforts hors du commun pour respecter des délais très serrés. Il est incompréhensible que, dans ce contexte, la RAMQ, par son porte-parole, jette le blâme sur ses partenaires. D'autant plus que certaines des raisons mentionnées sont carrément erronées.

Encore aujourd'hui, les pharmaciens font face à différents problèmes. D'abord, le centre d'aide mis en place pour aider les pharmaciens qui doivent entrer en communication téléphonique immédiate avec la RAMQ (pour des autorisations spéciales, pour les médicaments d'exception, pour vérifier l'admissibilité des patients, etc.), demeure difficile à atteindre ; il semble qu'il n'y ait pas assez de lignes téléphoniques et de personnel disponibles.

Plus important encore, les pharmaciens doivent expliquer à leurs patients le nouveau régime d'assurance-médicaments. Sans aucun doute, les pharmaciens se considèrent comme des partenaires de la RAMQ et acceptent très volontiers de mettre l'épaule à la roue. Ils ont toutefois l'impression d'être les seuls à fournir des explications. En effet, le public se présente en pharmacie ne connaissant presque rien des nouvelles modalités. La RAMQ a procédé à une campagne de publicité pour inciter les gens à s'inscrire au nouveau régime. Cependant, cela ne suffit pas. Il est également de sa responsabilité d'expliquer ce régime aux Québécois et Québécoises — plus d'un million — qui se sont inscrits.

Tous conviennent que le nouveau régime d'assurance-médicaments est complexe et assez difficile à comprendre. Vous êtes la seule voix discordante : « C'est assez étonnant (cette incompréhension). C'est si simple à expliquer. » Ou encore : « C'est pourtant bien simple à comprendre un déductible et un pourcentage à déboursier à l'achat de médicaments. » Telles sont vos paroles rapportées dans les quotidiens des 7 et 9 janvier.

Si c'est si simple à expliquer... Nous vous invitons à le faire ! Il serait beaucoup plus profitable pour les Québécois et les Québécoises que vous consacriez vos énergies à leur expliquer le nouveau régime plutôt qu'à essayer de minimiser les problèmes qui surviennent. Nous vous invitons aussi à venir en pharmacie afin de constater vous-même la réalité, celle que vous semblez ignorer.

Cela étant dit, je tiens à rappeler que l'AQPP a toujours appuyé les principes sous-jacents au nouveau régime d'assurance-médicaments. Nous en avons toutefois critiqué la mise en application beaucoup trop rapide.

Nous tenons enfin à souligner l'excellente collaboration de nombreux partenaires, dont plusieurs employés de la RAMQ, de Bell et des firmes informatiques, qui, avec efficacité, travaillent à résoudre les problèmes afin que les Québécois et les Québécoises puissent avoir accès aux meilleurs services possible en pharmacie.

Plus

La police de la CUM tourne une page d'histoire

Les premiers postes de quartier ouvrent leurs portes

La police de la CUM tournera une nouvelle page d'histoire, mercredi, quand le directeur Jacques Duchesneau inaugurera les sept premiers postes de police de quartier de « l'ère moderne » de l'île de Montréal. Dans les prochaines semaines, 16 autres postes de police semblables verront le jour dans la banlieue ouest et le centre-sud de Montréal. En 1998, au terme de la seconde phase du projet, on en comptera 49 dans l'ensemble de la CUM.



André Cédilot

« Plus les jours avancent, plus j'ai des papillons dans l'estomac. Mercredi, ce sera le basculement dans la véritable police communautaire », affirme l'assistant directeur Serge Meloche, qui travaille à la mise en place de la police de quartier depuis bientôt deux ans.

À la tête d'une longue chaîne de collaborateurs, M. Meloche s'affairait, hier encore, à planifier l'ouverture des premiers postes et l'arrivée des équipes de policiers et de civils. « On ne peut tout prévoir. Il y aura des ajustements à faire en cours de route, mais la marge de manoeuvre est mince. Il ne faut surtout pas rater notre départ », a-t-il dit, optimiste.

Pour des raisons de logistique, quelques-uns des 23 premiers postes de quartier (voir le tableau à la page suivante) et les deux centres opérationnels (CO) se retrouvent dans des locaux temporaires. Pour joindre les postes de quartier au téléphone, il suffit de composer le 280-01 et le numéro du poste. Par exemple, le poste 8, à Lachine : 280-0108.

Le passage à la police de quartier — sans contredit le plus grand chambardement à survenir à la police de la CUM depuis sa création en 1972 — touche pas moins de 500 aspects de l'organisation du service. D'ici l'an prochain, près de 3 000 patrouilleurs, enquêteurs et fonctionnaires auront notamment été déplacés dans les 49 postes de quartier et les quatre grands centres opérationnels qui leur serviront de soutien.

La pierre d'assise

On a également refait non seulement la carte policière, mais aussi redéfini rue par rue, adresse par adresse, les secteurs de patrouille des postes de quartier. En parallèle, on a procédé à un important remaniement du traitement des appels afin de limiter les

déplacements des policiers aux cas urgents et là où leur présence est vraiment nécessaire.

Cette mesure, qui oblige par contre les citoyens à se rendre plus souvent dans les postes de police, constitue la pierre d'assise du concept de la police de quartier, basée sur la résolution des problèmes avec les citoyens.

« En répondant à moins d'appels, les policiers pourront consacrer plus de temps à régler les problèmes qui surviennent dans leur secteur », explique l'assistant directeur Serge Meloche. Il peut s'agir de problèmes touchant les personnes âgées, les jeunes, la paix publique, la circulation, entre autres.

C'est pourquoi, avant d'assumer leurs nouvelles fonctions, les agents doivent suivre un cours de deux jours durant lesquels ils apprennent, à partir d'exemples pratiques, à résoudre les cas les plus courants.

Pour amener davantage de policiers dans la rue et du même coup réduire la pyramide d'autorité, le SPCUM a éliminé les postes d'officiers intermédiaires (sergent, lieutenant et capitaine). Le SPCUM a aussi confié à des civils des tâches normalement dévolues à des policiers, en plus d'embaucher des « agents auxiliaires » pour la garde des détenus, le bertillonnage et les tests d'alcool.

Autre ajout d'importance : en trois ans, on investira plus de 15 millions dans les changements technologiques, de façon à faciliter les communications entre les postes de quartier, les équipes de soutien, les escouades spécialisées et, bien sûr, la direction du service. Cela devrait également réduire — enfin ! — la paperasserie.

Sur le plan financier, les prévisions sont beaucoup plus sobres, « même si très conservatrices », a indiqué M. Meloche, précisant que la CUM pourrait économiser environ 3 millions par année, à compter de 1999. Le budget du SPCUM est de 360 millions. La police de quartier exige des effectifs de 4 167 policiers. Ils tournent actuellement autour de 3 800.

Un défi de taille pour les policiers

Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, commente toujours avec autant de prudence le projet de police de quartier, même s'il entend continuer à tout faire pour qu'il arrive à bon port.

Ce qui l'inquiète, tout comme ses collègues syndiqués, c'est la rapidité avec laquelle la direction implante la police de quartier. « On chambarde complètement le service en deux mois, alors qu'il faut deux ans d'études et d'essais pour ajouter un simple équipement comme le poivre de Cayenne », dit-il.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des changements, il s'attend, tout comme la direction du service, « à une certaine résistance de certains policiers ».

« Il est normal que les policiers aient des appréhensions. On crée une nouvelle structure, on les déplace géographiquement et on transforme leur travail d'une façon incroyable — et espérons-le pour le mieux — sans vraiment savoir comment tout cela va s'articuler dans la pratique quotidienne », constate M. Prud'homme.

L'effectif

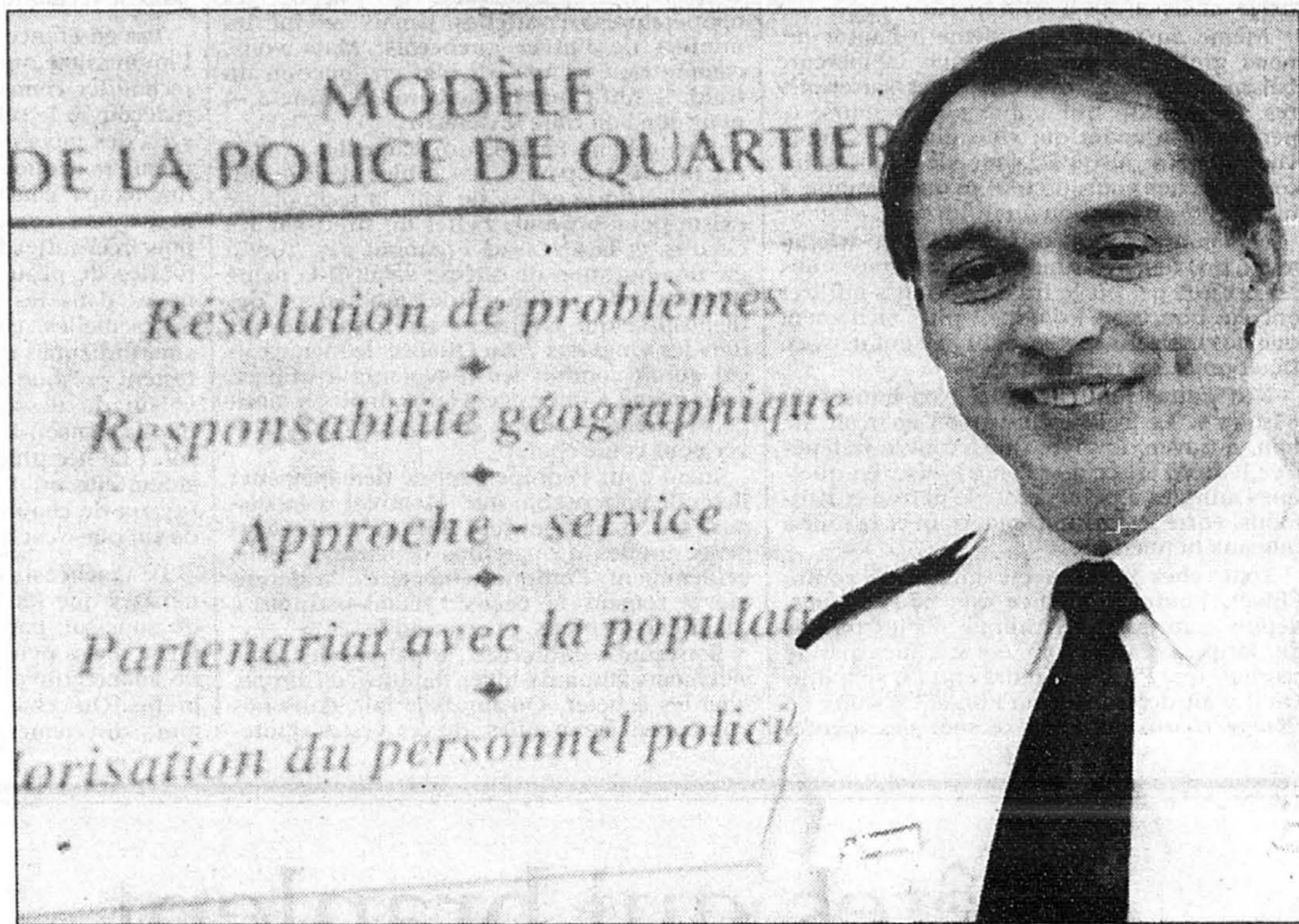
Selon lui, la grande question est de savoir si la CUM respectera sa

promesse de hausser et, surtout, de maintenir le nombre de 4 167 policiers, « le minimum requis pour assurer l'efficacité de la police de quartier », de l'avis même des hauts dirigeants de la police.

« Bon an mal an, une centaine de postes sont laissés vacants par mesure d'économie. Cela sans compter la centaine d'employés absents pour des raisons de maladie, d'accidents de travail ou autres », explique M. Prud'homme.

Comment les équipes de policiers seront formées ? Quelle sera la charge de travail ? Aura-t-on vraiment le temps de développer des solutions aux problèmes des citoyens ? De quelle façon interviendront les équipes de soutien ? Y aura-t-il ingérence des hommes politiques ? Et le public, lui, participera-t-il autant que le souhaite la direction ? Toutes des questions auxquelles seuls le temps et l'usage donneront des réponses.

Le syndicat, dont le thème des dernières assises était « Vos préoccupations, notre action », entend évidemment suivre de près l'évolution du dossier. « Même si les relations n'ont jamais été si bonnes avec la direction, on s'attend à une année assez mouvementée », a conclu le président.

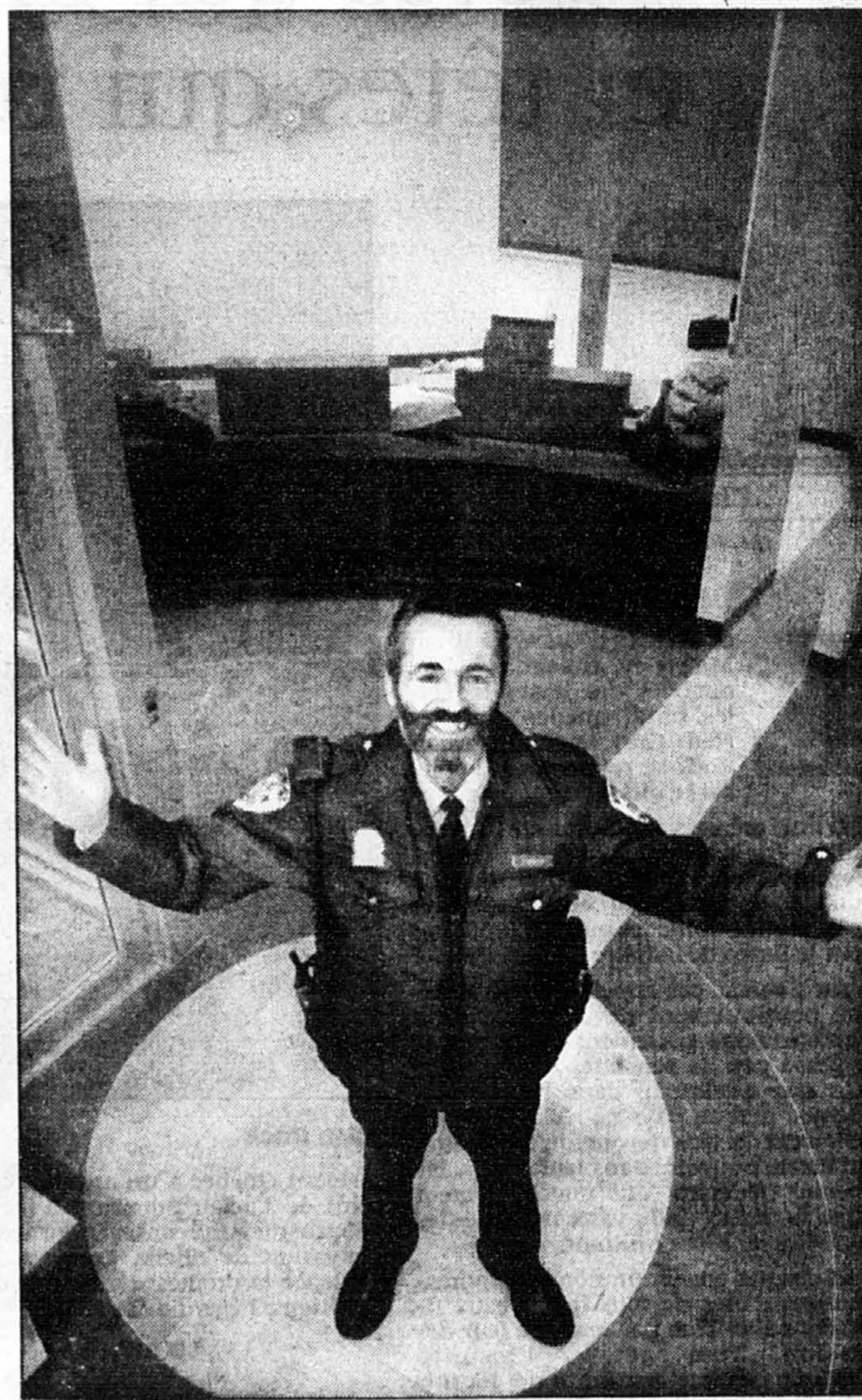


L'assistant directeur Serge Meloche attend fébrilement l'ouverture des premiers postes de police de quartier.

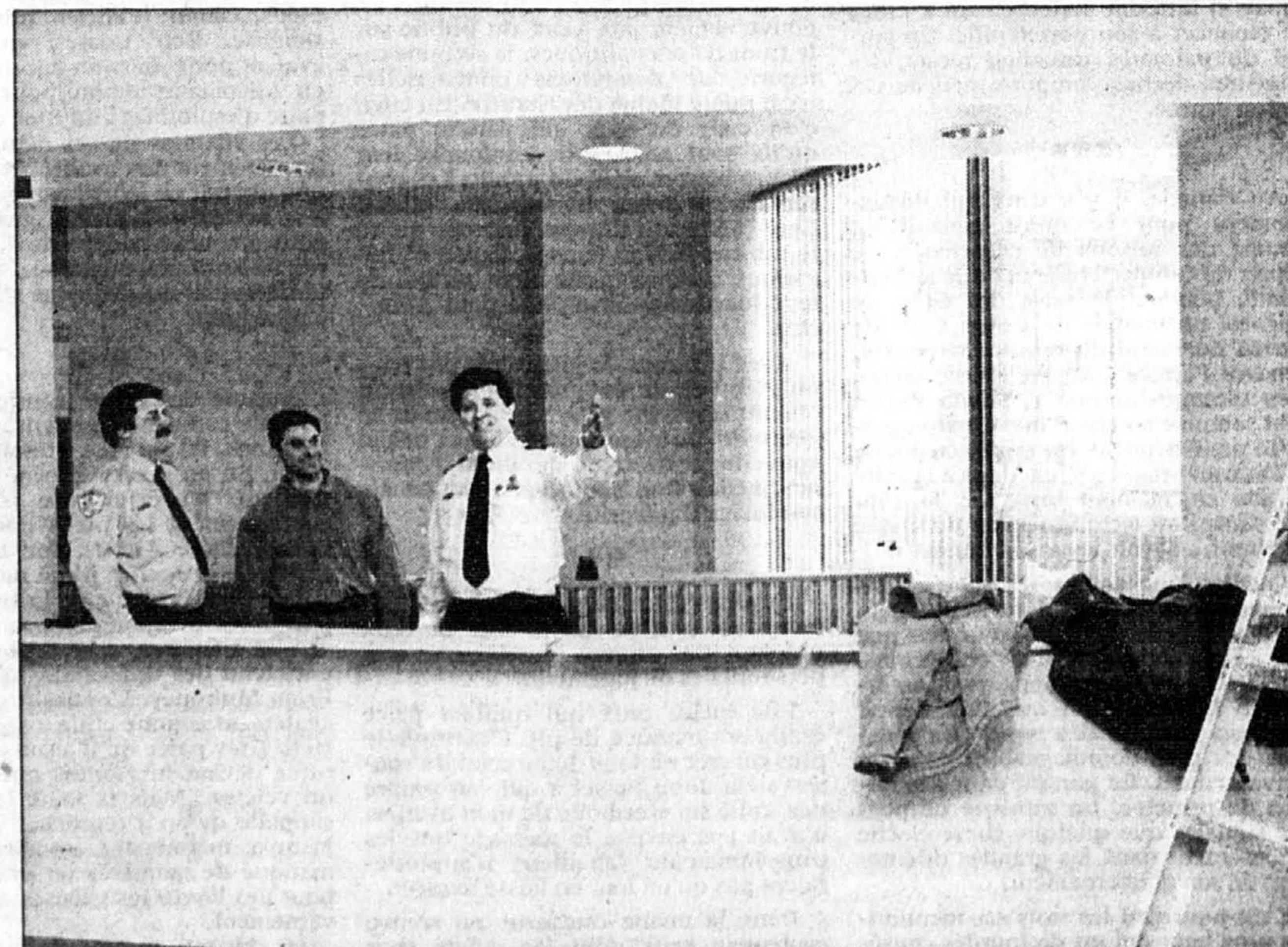
L'agent Pierre Vallelian semblait heureux de se retrouver hier dans le futur poste 33.



Le président du syndicat, Yves Prud'homme.



ROBERT NADON, La Presse

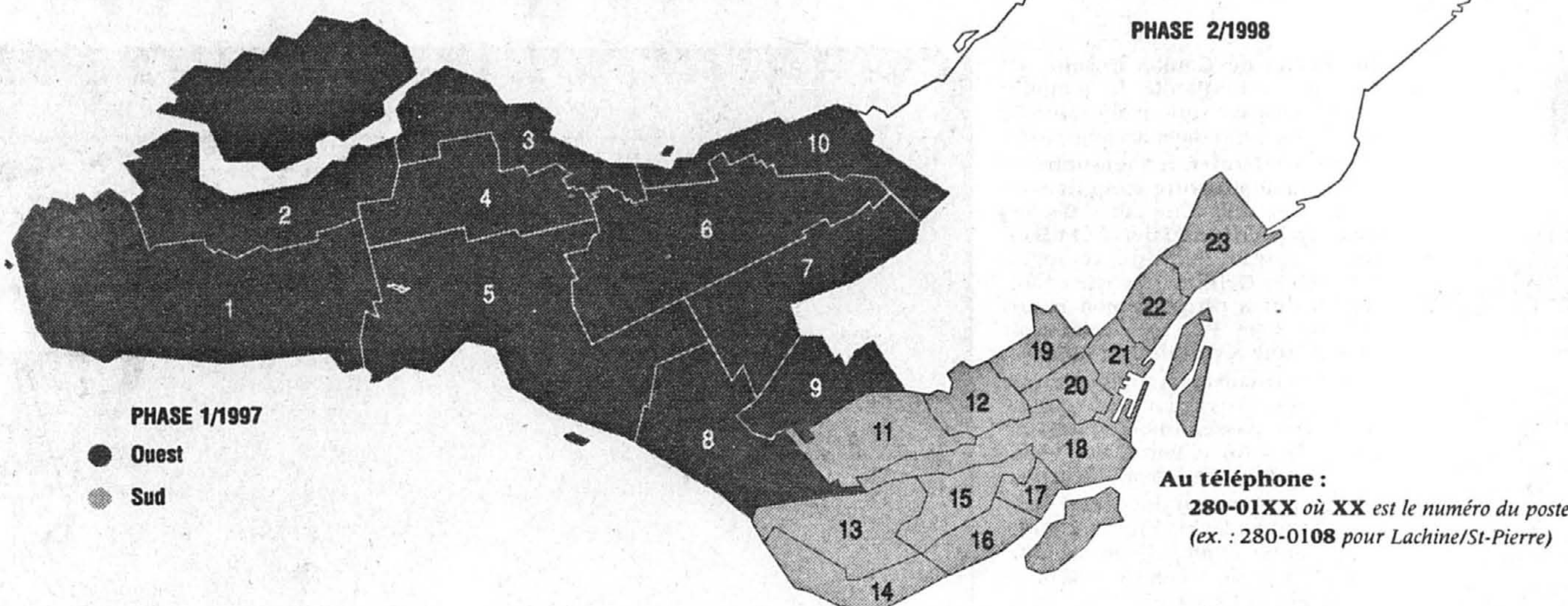


Le commandant du poste 22, dans le Centre-Sud, Richard Fournel (à droite sur la photo) fait visiter ses nouveaux locaux au sergent Sylvain Méthot et à l'agent Daniel Bouchard.

ROBERT NADON, La Presse

Plus

Phase 1 de la police de quartier



Au téléphone :
280-01XX où XX est le numéro du poste
(ex. : 280-0108 pour Lachine/St-Pierre)

Poste de quartier	Secteur desservi	Adresse	Commandant	Population	Policiers	Date d'ouverture
1	Beaconsfield/Baie D'Urfé/Kirkland/Senneville/Sainte-Anne-de-Bellevue	2883, boul. St-Charles, Kirkland	Paul Chablo	45 945	41	15 janvier 1997
2	Pierrefonds Ouest/Île-Bizard/Sainte-Geneviève	2, rue Paiement, Sainte-Geneviève	Pierre Richer	35 610	30	15 janvier 1997
3	Pierrefonds Est/Roxboro	4993, boul. des Sources, Pierrefonds	Jacquelin St-Pierre	33 540	29	15 janvier 1997
4	Dollard-des-Ormeaux	4139, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux	Jean-Pierre Corbeil	46 910	37	15 janvier 1997
5	Dorval/Pointe-Claire/Île-Dorval	395, boul. Saint-Jean, Pointe-Claire 530, boul. Bouchard, Dorval *	Bertrand Fortin	44 875	63	avril 1997 15 janvier 1997 **
6	Saint-Laurent Nord	1761, rue Grenet, Saint-Laurent	Guy Ryan	48 875	55	5 février 1997
7	Saint-Laurent Sud	780, boul. Décarie, Saint-Laurent	Marc Parent	23 530	35	5 février 1997
8	Lachine/Saint-Pierre	170, 15 ^e Avenue, Lachine	Sylvain Brouillette	40 140	42	15 janvier 1997
9	Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	5757, boul. Cavendish, Côte-Saint-Luc	Maurice Beaudoi	42 445	34	29 janvier 1997
10	Bordeaux/Cartierville	11756, rue O'Brien, Montréal	Pierre Gauvin	47 770	43	avril 1997
11	Notre-Dame-de-Grâce	6255, rue Somerled, Montréal 4595, avenue Mariette, Montréal *	Jean Chatigny	55 515	49	avril 1997 29 janvier 1997 **
12	Westmount/Notre-Dame de Grâce	21, rue Stanton, Westmount	François Folchitto	28 010	34	15 janvier 1997
13	LaSalle Nord	2435, rue Dollard, LaSalle	Daniel Rousseau	38 195	38	5 février 1997
14	LaSalle Sud	8745, boul. LaSalle, LaSalle	Pierre Filion	35 615	30	5 février 1997
15	Ville-Émard/Côte-Saint-Paul	1625, rue de l'Église, Montréal 4400 LaSalle, Verdun *	Mario D'Arcy	31 735	29	avril 1997 29 janvier 1997 **
16	Verdun-Ouest	5965, avenue Verdun, Verdun 4400, LaSalle, Verdun *	Johanne Paquin	31 792	29	juillet 1997 29 janvier 1997 **
17	Verdun-Est	3617, rue Wellington, Verdun 4400 La Salle, Verdun *	Bruno Pasquini	29 553	30	avril 1997 29 janvier 1997 **
18	Pointe Saint-Charles/Saint-Henri/Petite-Bourgogne	2330, rue Notre-Dame Ouest, Montréal 944, rue St-Paul Ouest, Montréal *	Daniel Randall	35 960	52	avril 1997 29 janvier 1997 **
19	Ville-Marie Nord	380, rue Prince-Arthur, Montréal	Daniel Rondeau	22 760	49	29 janvier 1997
20	Ville-Marie Sud-Ouest	951, rue Williams, Montréal	François Bigras	15 225	77	26 février 1997
21	Ville-Marie Sud-Est	1180, Sainte-Élizabeth, Montréal	André Bourque	12 925	97	29 janvier 1997
22	Centre-Sud	1200, rue Papineau, Montréal	Richard Fournel	29 615	51	29 janvier 1997
23	Hochelaga-Maisonneuve	4555, rue Hochelaga, Montréal	Yves Fontaine	44 925	60	29 janvier 1997

* adresse temporaire ** date d'ouverture du poste temporaire

Source : Service de police de la CUM

Infographie La Presse

Une police à l'ancienne servie à la moderne

ANDRÉ CÉDILOT

Comme c'était le cas dans la période d'avant-guerre, la police de quartier constituera le cœur de l'action policière sur le vaste territoire de la CUM. « D'une certaine façon, on revient aux anciennes gendarmeries locales, avec des policiers qui ne font plus que répondre aux appels, mais qui se mêlent à la population pour trouver des solutions aux problèmes de criminalité et de paix publique », souligne l'assistant directeur Serge Meloche.

Ironiquement, les 49 postes de quartier qui seront aménagés d'ici deux ans correspondent au nombre de « stations de police » qui existaient dans l'île de Montréal au milieu des années 40. À elle seule, la grande métropole en comptait pas moins de 34. Crise économique oblige, on en avait fermé neuf en 1946.

Plus étonnant encore, la nouvelle carte policière du directeur Jacques Duchesneau s'apparente à celle qui prévalait juste avant la fondation de la police de la CUM, en 1972, alors que les 29 villes de l'île comptaient 41 postes de police et 4 874 policiers. Seize de ces postes étaient situés à Montréal.

Un exemple : mercredi, la municipalité de Sainte-Geneviève (comme par hasard, le maire Jacques Cardinal est un ancien policier de la CUM) retrouvera le petit poste

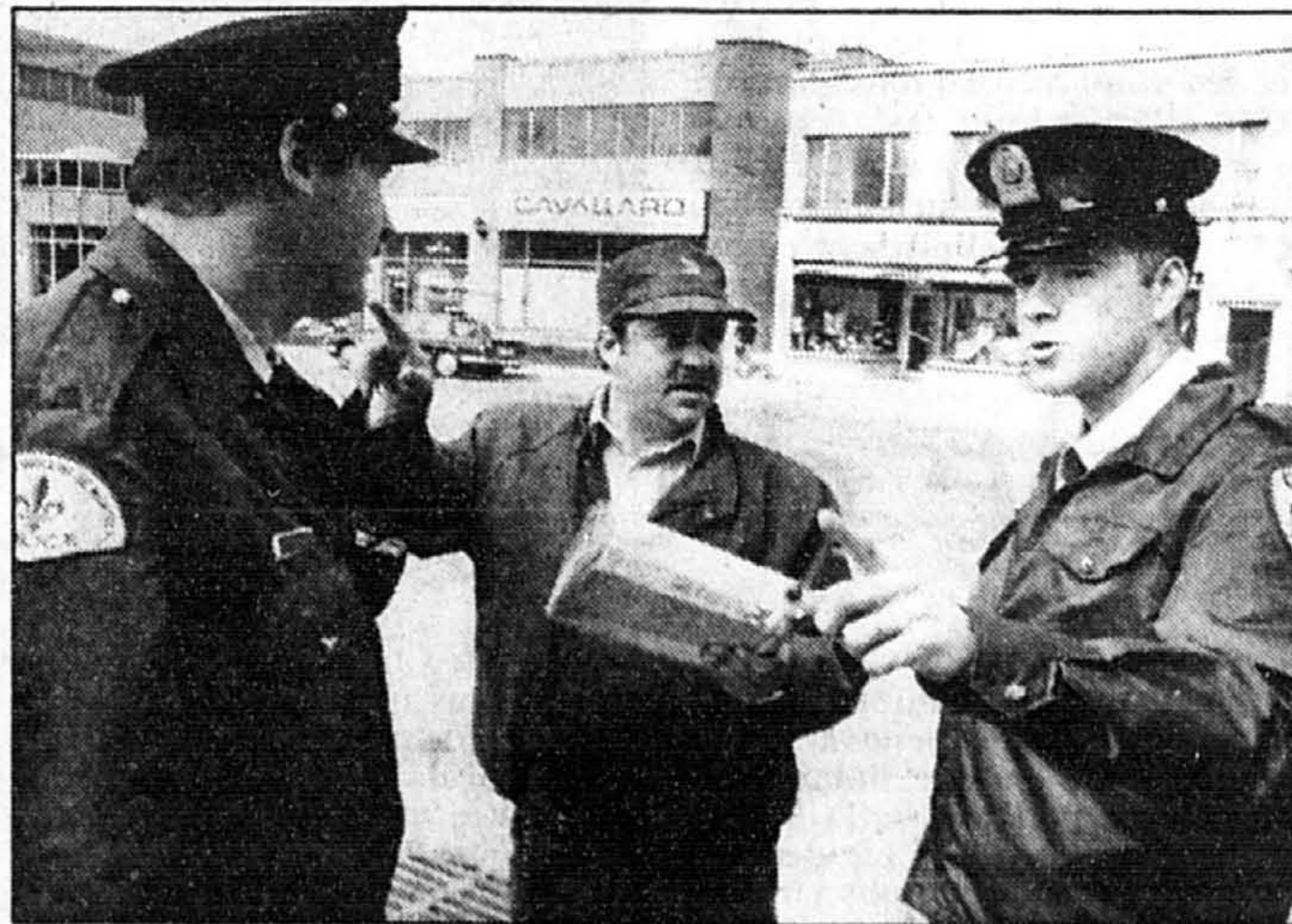
de police qu'elle avait fermé en 1968. Outre Sainte-Geneviève, ce poste de quartier desservira l'île Bizard et une partie de Pierrefonds. On y retrouvera 30 policiers pour une population de 35 610 personnes.

Sauf dans le centre-ville, les postes de quartier regroupent généralement de 30 à 50 policiers. Les deux du secteur Ville-Marie en ont l'un 97 et l'autre 77. Les lieux et les effectifs ont été choisis en fonction d'une foule de critères, dont l'étendue du territoire, la population, le type de criminalité et des caractéristiques propres à chacun des secteurs.

Les trois « comptoirs de service » déjà en service à l'Île-des-Soeurs, Sainte-Anne-de-Bellevue et dans le parc Cloverdale, à Pierrefonds, restent ouverts. Ils deviennent des bureaux satellites de postes de quartier.

Chacun des postes est dirigé par un commandant qui agit comme un véritable « chef de police » dans son secteur. Il est responsable de gérer le budget et les ressources physiques, déployer les effectifs et entretenir les contacts avec les centres opérationnels et les escouades chargées de leur venir en aide. Ils maintiennent aussi des liens avec les élus locaux et les organismes communautaires.

Les policiers des postes de quartier font de la patrouille à pied, à cheval ou en voiture, répondent aux appels, s'occupent de prévention, de sécurité routière et de rela-



«On revient aux anciennes gendarmeries locales, avec des policiers qui ne font plus que répondre aux appels, mais qui se mêlent à la population pour trouver des solutions aux problèmes de criminalité et de paix publique», souligne l'assistant directeur Serge Meloche.

tions socio-communautaires. Un « comité aviseur des partenaires » formés de gens du milieu aident le commandant à fixer les objectifs et les priorités de la lutte contre la criminalité dans le secteur.

La nuit

Ainsi, certains postes de quartier, plus calmes, pourraient fermer

la nuit, pendant que des policiers continueraient à sillonner le secteur. Le cas échéant, les citoyens pourront joindre les patrouilleurs à l'aide du téléphone public installé dans le hall d'entrée des postes de quartier.

Dans l'aménagement des postes, on a mis l'accent sur l'accueil afin de créer une ambiance propice aux échanges avec les policiers. Dans

l'un des postes de Saint-Laurent, où l'industrie de l'aéronautique est bien implantée, on a notamment construit un comptoir en forme d'aile d'avion.

Les architectes ont aussi usé d'imagination pour assurer une sécurité aussi discrète qu'efficace avec la panoplie d'appareils usuels, tels système de surveillance vidéo, bouton d'urgence, etc. Comme il n'est pas impossible qu'on s'en absente la nuit, tous les immeubles, pour la première fois dans l'histoire de la police montréalaise, seront protégés par des systèmes d'alarme.

Les centres opérationnels

Aux 49 postes de quartier se greffent quatre centres opérationnels, où sont regroupés les services de soutien, d'analyse et d'intervention tactique. On y retrouve notamment les cellules, l'identité judiciaire et l'alcootest. Chaque centre compte une centaine de personnes, pour la plupart affectée aux enquêtes dans les quartiers qui leur sont assignés.

Les escouades spécialisées, telles la brigade des homicides et des vols à main armée, l'antigang, le service de renseignements et les spécialistes de la lutte contre les trafiquants de drogues, fonctionnent sensiblement comme avant. Tout comme la haute direction, M. Jacques Duchesneau en tête, continue de décider des grandes orientations et de superviser l'ensemble de l'administration et des opérations.

Plus

Qui étaient les vrais maîtres de l'Ordre du Temple solaire ?



Éric Clément

Une enquête de deux ans effectuée par trois journalistes européens conclut que l'Ordre du Temple solaire n'était pas une simple secte anéantie par la folie mais une organisation protégée, contrôlée puis sacrifiée, à l'insu des adeptes ordinaires, par une « structure supérieure » internationale d'extrême droite.

Le mystère entourant l'OTS et les deux tragédies d'octobre 94 et de décembre 95 ont déjà fait couler beaucoup d'encre et déclenché moult hypothèses, jusque-là non confirmées.

Mais le livre *L'OTS : les Chevaliers de l'Apocalypse*, écrit par le journaliste suisse du magazine *L'Illustré*, Arnaud Bédard, et les reporters de la télévision française TF1, Gilles Bouleau et Bernard Nicolas, et qui sortira le 20 janvier, soutient que « Di Mambro et Jouret obéissaient à d'autres maîtres ».

Après de nombreuses anecdotes sur la secte et le passé des dirigeants de l'OTS, Jo Di Mambro, Luc Jouret et Michel Tabachnik, le livre aborde l'histoire des ordres chevaleresques depuis la Deuxième Guerre mondiale, alors que des agents des services de renseignements français fréquentaient les cercles ésotériques et les sectes.

La thèse du livre, qui paraîtra aux Éditions Libre Expression, est que la structure supérieure qui contrôlait l'OTS a décidé de supprimer la secte, car elle était devenue incontrôlable. On voulait éviter que soient dévoilés « les projets inavouables de quelques chevaliers paranoïaques nous préparant un monde nouveau, et qu'apparaissent tous ceux qui les ont soutenus au plus haut niveau de certains États, pendant cinquante ans ».

Elle s'articule autour de l'extrême droite et des liens entre services secrets, militaires et sectes templières en Occident. Elle repose sur une grande part sur tout ce qui a trait au réseau Gladio, cette organisation internationale mise sur pied dès les années 50 par les services secrets occidentaux et financée par la CIA pour une éventuelle lutte anticommuniste en Europe. Gladio fut officiellement dissout en 1958... mais découvert par hasard par un juge italien en 1990.

Grand voyageur

Les auteurs du livre ont découvert qu'avant l'OTS, Jo Di Mambro a adhéré à l'Ordre souverain et militaire du Temple de Jérusalem (OSMTJ), un organisme d'extrême droite qui sera infiltré par le Service d'action civique (SAC), le service d'ordre créé en 1955 autour

du général de Gaulle. Ensuite, Di Mambro a fréquenté le templier Julien Origas, qui avait travaillé pour la Gestapo dans les années 40.

Avec ce dernier, il a rencontré en Italie « une structure templière supérieure », qui comptait dans ses rangs l'ancien aumônier de Mussolini, Gregorio Bacolini, et le fameux Licio Gelli, ex-fasciste et soldat SS qui a dirigé la non moins fameuse loge P2, accusée d'avoir fomenté une révolution en Italie.

Les journalistes rappellent que Di Mambro, voyageur sans relâche, avait cinq passeports, couverts de visa. « Qui lui a fourni ses vrais-faux documents ? » demandent-ils.

Ils ont trouvé un document émanant du consulat de France à Montréal, dans lequel l'« agent Nowak » parle de voyages « éclairs » de Di Mambro en Malaisie. Dans une note adressée aux renseignements généraux à Paris en mars 94, l'agent écrit que « d'après les informations fournies par la police judiciaire », Di Mambro est « impliqué dans un trafic de devises ».

Incontrôlables

On découvre aussi un Jouret parachutiste sautant sur Kolwezi au Zaïre en 1978, et qui a rencontré quinze jours avant sa mort un ancien militaire belge qui a travaillé dans le renseignement, notamment pour une unité très active dans le réseau Gladio en Belgique, et auquel Jouret a confié : « Ils vont me flinguer ».

Un témoignage qui va dans le même sens que la phrase trouvée dans l'ordinateur de Jocelyne Di Mambro : « Nous ne savons pas quand ils peuvent refermer la trappe sur nous. »

« Désormais complètement incontrôlables, Jouret et Di Mambro devenaient dangereux et des enquêteurs un peu curieux auraient pu facilement remonter la filière noire jusqu'aux Grands Maîtres, les vrais leaders de cette internationale templière terroriste. (...) C'est alors que tous les dossiers accumulés depuis des années par les services secrets de différents pays, sur tous les continents, sur l'OTS et ses satellites, jusque-là classés sans suite, ressortent », écrivent les auteurs.

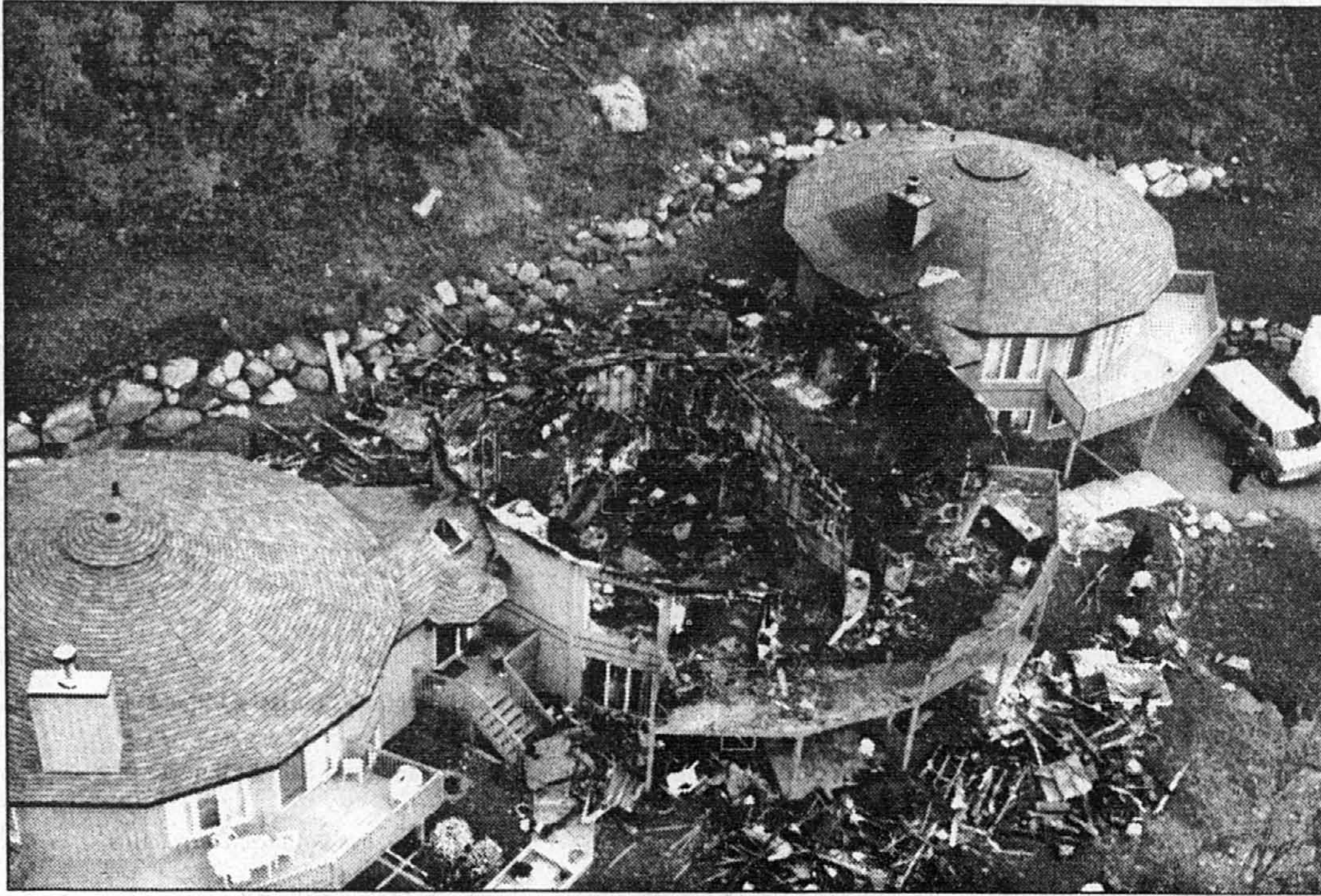
Les journalistes trouvent étonnants que Di Mambro ait fait, au début des années 90, des versements réguliers à la banque BCCI : « Quelle surprise ! Di Mambro avait la même banque que les plus grands trafiquants de drogue internationaux (...) Mais personne ne donne l'ordre d'arrêter Jouret et Di Mambro, comme si à un certain niveau des services de police, des hommes étaient muselés », notent-ils.

« La découverte du trafic d'armes au Canada, le scandale Hydro-Québec, les révélations (avant le premier massacre) de l'ex-adepte Rose-Marie Klaus sur les dérives inquiétantes de la secte, vont décider les employeurs-protecteurs de l'OTS à lâcher le groupe, écrivent-ils. Une organisation secrète perd toute sa valeur dès l'instant que les noms des chefs s'impriment en caractères gras à la une des journaux. »

« La découverte du trafic d'armes au Canada, le scandale Hydro-Québec, les révélations (avant le premier massacre) de l'ex-adepte Rose-Marie Klaus sur les dérives inquiétantes de la secte, vont décider les employeurs-protecteurs de l'OTS à lâcher le groupe, écrivent-ils. Une organisation secrète perd toute sa valeur dès l'instant que les noms des chefs s'impriment en caractères gras à la une des journaux. »

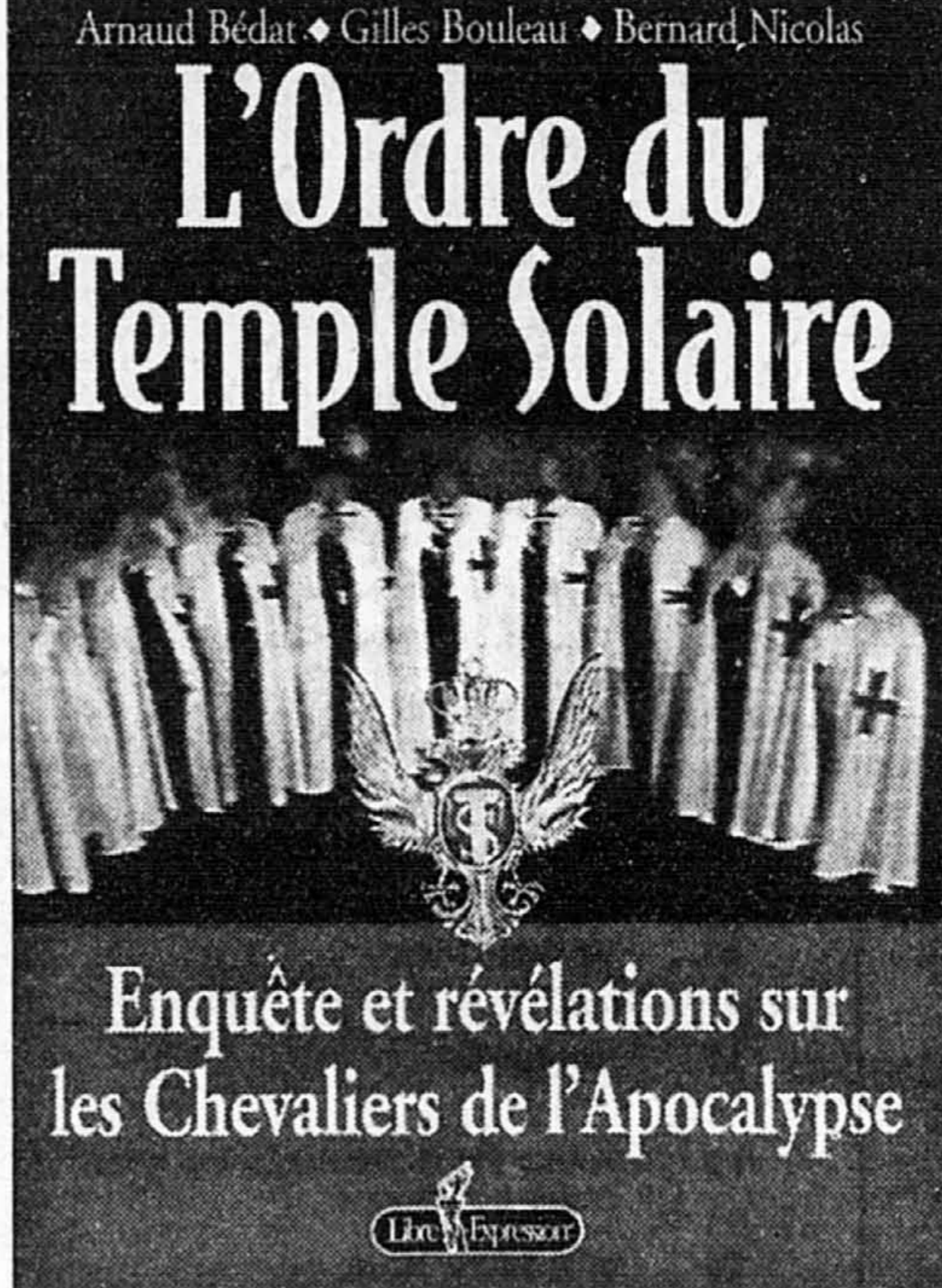
« La découverte du trafic d'armes au Canada, le scandale Hydro-Québec, les révélations (avant le premier massacre) de l'ex-adepte Rose-Marie Klaus sur les dérives inquiétantes de la secte, vont décider les employeurs-protecteurs de l'OTS à lâcher le groupe, écrivent-ils. Une organisation secrète perd toute sa valeur dès l'instant que les noms des chefs s'impriment en caractères gras à la une des journaux. »

« La découverte du trafic d'armes au Canada, le scandale Hydro-Québec, les révélations (avant le premier massacre) de l'ex-adepte Rose-Marie Klaus sur les dérives inquiétantes de la secte, vont décider les employeurs-protecteurs de l'OTS à lâcher le groupe, écrivent-ils. Une organisation secrète perd toute sa valeur dès l'instant que les noms des chefs s'impriment en caractères gras à la une des journaux. »



Les auteurs de L'OTS : Les Chevaliers de l'Apocalypse ne comprennent pas pourquoi les lieux des crimes ont été peu protégés. « À Morin Heights (photo du haut), nous avons pu pénétrer sans problème dans la maison où la famille Dutoit a été massacrée. Nous y avons retrouvé des documents comptables appartenant à Jo Di Mambro et des cassettes audio. » Un an après le premier massacre, les reporters n'ont eu qu'à pousser la porte du chalet suisse de Salvan (en bas) pour trouver des documents et des éléments qui n'ont pas été conservés pour expertise.

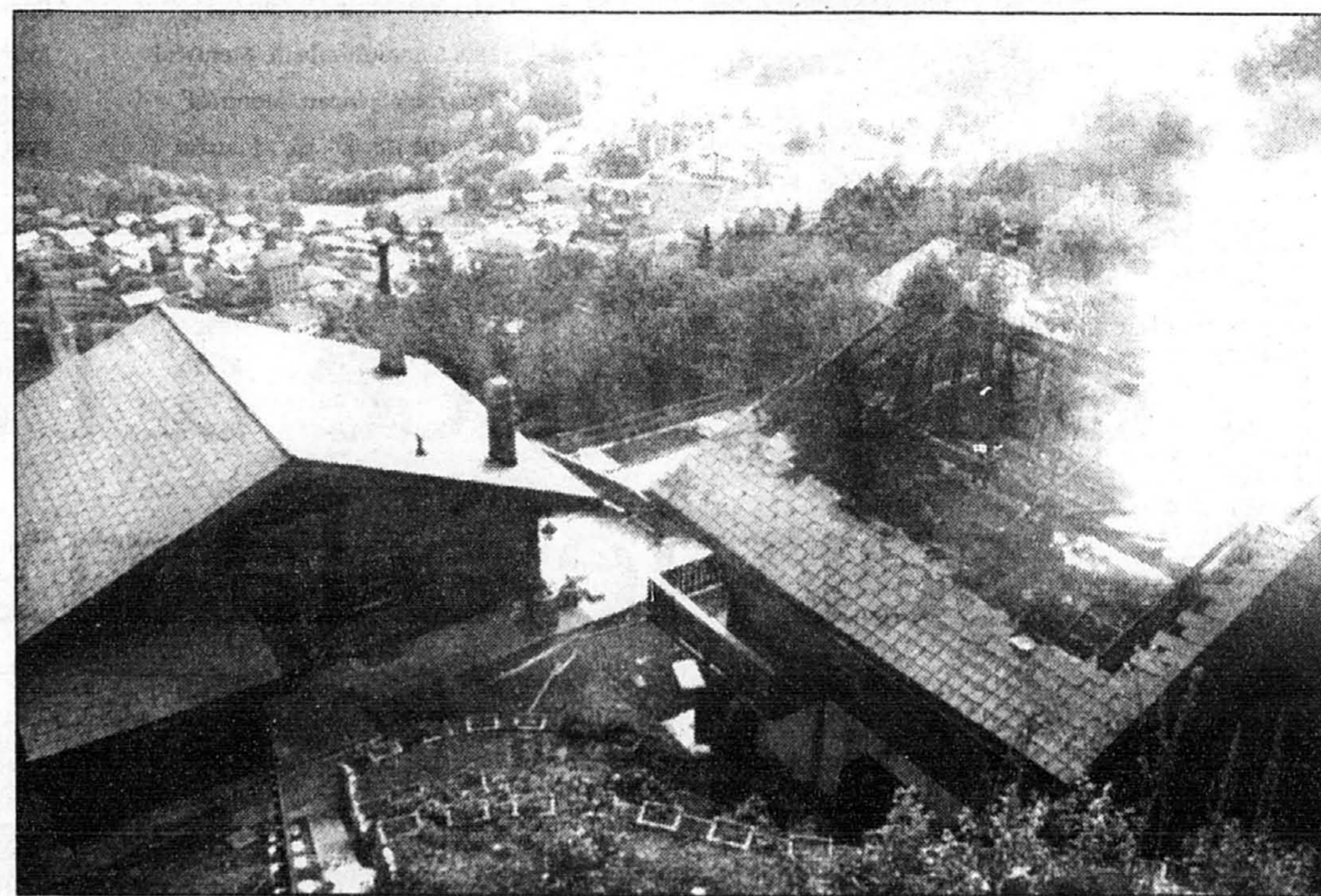
La thèse du livre, qui paraîtra aux Éditions Libre Expression, est que la structure supérieure qui dirigeait l'OTS a décidé de supprimer la secte, car elle était devenue incontrôlable.



Jo Di Mambro



« Ils vont me flinguer », aurait confié Jouret, 15 jours avant sa mort...



Autopsie d'une enquête bâclée

Les auteurs de *L'OTS : Les Chevaliers de l'Apocalypse* estiment que les enquêteurs, surtout en Europe, chargés de démanteler l'écheveau solaire, ont souvent bâclé leur travail ou oublié certaines précautions.

Ils ne comprennent pas pourquoi les lieux des crimes ont été peu protégés. « À Morin Heights, nous avons pu pénétrer sans problème dans la maison où la famille Dutoit a été massacrée. Nous y avons retrouvé des documents comptables appartenant à Jo Di Mambro et des cassettes audio. »

Un an après le premier massacre, les reporters n'ont eu qu'à pousser la porte du chalet suisse de Salvan pour trouver des documents et des éléments qui n'ont pas été conservés pour expertise.

Ils citent le juge André Piller, chargé du premier massacre, qui a avoué à des parents de victimes

« taper sur les doigts par un supérieur » parce qu'il avait interrogé quelqu'un pendant trois jours. Ils affirment que, durant leur enquête, les policiers de la Sûreté du Québec « avouèrent rapidement leur dépit : « La Suisse nous a muselés ».

Les auteurs se demandent pourquoi les juges suisses ont choisi Jean-François Meyer comme expert durant l'enquête, alors qu'il est « employé du Département militaire fédéral suisse à l'Office central de la défense à Berne, une structure chargée d'élaborer les bases de la politique de sécurité de la Suisse ».

Ils disent avoir découvert que M. Mayer a « approché » l'Opus Dei dans les années 70, avant de fréquenter l'extrême droite, les Moonistes et l'Église de scientologie, puis de devenir spécialiste des sectes.

Ils s'interrogent sur le fait que Patrick Vuarnet et les deux policiers français, tous trois morts dans

le Vercors en 1995, n'ont pas été inquiétés plus qu'il ne faut, après le premier massacre. Les deux policiers français n'ont été interrogés que quatre mois après la tragédie du 5 octobre 94.

Comme eux, l'avocat suisse de plusieurs familles de victimes, Jacques Barillon, ne comprend pas pourquoi le procès-verbal d'interrogatoire de Michel Tabachnik, rédigé le 7 octobre 94 (et reproduit dans le livre) est barré d'un tampon en gros caractères « À ne pas joindre au dossier ».

Les journalistes se demandent « pourquoi a-t-on voulu protéger Michel Tabachnik ? » alors que le chef d'orchestre reconnaît le 7 octobre 94 qu'il a téléphoné à Di Mambro le 3 octobre 94, alors que 23 personnes sont déjà mortes dans la ferme de Cheiry...

Des coupables

De passage au Québec, Me Barillon a dit à *La Presse* qu'il va déposer

à Genève une plainte pénale à ce sujet. « Ou bien ce document est un faux et alors qui l'a produit ? dit-il. Ou bien, c'est un vrai document mais parfaitement illégal. C'est la première fois en 20 ans de carrière que je tombe sur une pièce écrite « À ne pas joindre au dossier ». Les journalistes ont raison de se poser des questions. »

Me Barillon croit que « des coupables » sont encore vivants et dit qu'il « veillera à ce que cette affaire ne soit pas enterrée » : « Pour faire cesser toute spéculation, les juges doivent mettre tout le dossier sur la table, pour tout révéler quoi qu'il en coûte, dit-il. Les dossiers recèlent des témoignages de plus de 500 personnes alors que le rapport Hélios (sur le premier massacre) ne contient qu'une centaine de pages. Du jamais vu en Europe pour une affaire de droit commun. Il est quand même surprenant que tout soit cloisonné dans cette affaire, à une époque où l'on parle beaucoup

d'entraide internationale sur le blanchiment d'argent et le trafic de drogues. »

Pour montrer que les liens entre sectes et militaires sont bien réels, le livre rappelle qu'en juin 96, TF1 a filmé secrètement une cérémonie templière dans l'Église américaine de Paris : ce jour-là, quelques jeunes recrues de l'armée française étaient intronisées Chevaliers du... Temple de l'Otan.

Le spécialiste québécois des sectes, Yves Casgrain, ressent aussi un certain malaise vis-à-vis de l'enquête sur l'OTS. « Je me rappelle qu'à un moment donné, les Suisses avaient demandé à la SQ d'être discrète, dit-il. Quand on sait que des membres du Parti républicain américain ont déposé un rapport en 1980 qui montre que la CIA s'est servie de sectes en Amérique latine pour exercer une hégémonie des consciences, tout est possible dans ce monde-là. Je l'ai appris en douze années de travail. »

Plus

Une mystérieuse animosité viscérale

Le Canada anglais aime détester Brian Mulroney



GÉRALD LEBLANC

Le fédéral et la GRC se sont excusés d'avoir injustement associé le nom de Brian Mulroney à une affaire de pot-de-vin. L'ancien premier ministre peut donc rétablir sa réputation.

Au Québec, il redevient, comme Trudeau et Parizeau ou Lévesque et Bourassa avant leur mort, un leader aimé par certains et détesté par d'autres, un politicien comme les autres pour la majorité des gens.

Au Canada anglais, c'est cependant une toute autre histoire. Malgré les excuses d'Ottawa, on le qualifie toujours de « politicien le plus détesté de l'histoire du Canada » et même de « Brian le menteur », comme l'écrivait cette semaine une chroniqueuse du *Toronto Star*.

« Il n'y a jamais eu de lune de miel pour Mulroney, qui n'a pas eu droit à l'habituelle chance au coureur. Il faut espérer que l'affaire Airbus permette de jeter un second regard », dit William Thorsell, rédacteur en chef du *Globe and Mail*.

« Il est vu comme le Nixon du Canada et c'est comme si on attendait seulement le moment de le prendre en flagrant délit », ajoute Michael Adams, président de la firme Environics.

« Les excuses ne changeront rien à la perception des gens, qui sont plutôt frustrés et déçus que la GRC n'ait pas réussi à l'épingler », renchérit Anthony Wilson-Smith, chroniqueur au magazine *Maclean's*.

Depuis trois ans, au fil de mes reportages dans le ROC, je m'efforce, sans grand succès, de saisir l'origine de la haine vouée à Mulroney. Quand Trudeau ou Chrétien ne tiennent pas leurs promesses, c'est de la politique mais, pour Mulroney, c'est du mensonge. Quand Mulroney essaie de replacer le Québec dans le Canada, on l'accuse d'avoir créé les problèmes qu'il essaie de régler.

L'affaire Airbus permet de lever une partie du voile sur cette haine viscérale du Canada anglais à l'encontre de Brian Mulroney.

Viscéral et aveugle

Hugh Winsor, courriériste parlementaire du *Globe d'Ottawa*, aligne trois facteurs qui ont contribué à la mauvaise réputation de Mulroney : ses manières de parvenu et de nouveau riche ; l'impression qu'il longe toujours la ligne du licite que traversent souvent ses compagnons de voyage ; ses vantardises qui le rendent trop beau pour être vrai.

Tout en pensant que Mulroney a été injustement traité dans l'affaire Airbus, M. Winsor estime que les traits irritants de Mulroney continueront d'éveiller soupçon et animosité.

William Thorsell, venu de l'Alberta au *Globe and Mail* dont il est rédacteur en chef depuis 89, est un des rares journalistes canadiens à manifester de la sympathie et une certaine admiration envers Mulroney, dont on le dit même un allié.

Il écrivait, mardi, en éditorial, que le temps était venu de mettre fin à la suspicion et à la paranoïa ayant entouré le traitement de la personne et des actes de Brian Mulroney (voir ci-contre, un extrait de cet éditorial).

« On évoque, ajoute-t-il, ses souliers Gucci, sa vie de pacha, son ambition débridée et ses manigances, pour expliquer le manque de confiance et de respect envers Mulroney, mais l'origine de l'animosité est plus profonde.

« Très nationaliste, l'intelligentsia du Canada voyait dans la personne du premier ministre le rempart contre l'érosion du pays. Après 16 ans d'identification au patriote Trudeau, on s'est senti abandonné à l'arrivée de ce fils d'électricien devenu président d'une filiale de compagnie américaine.

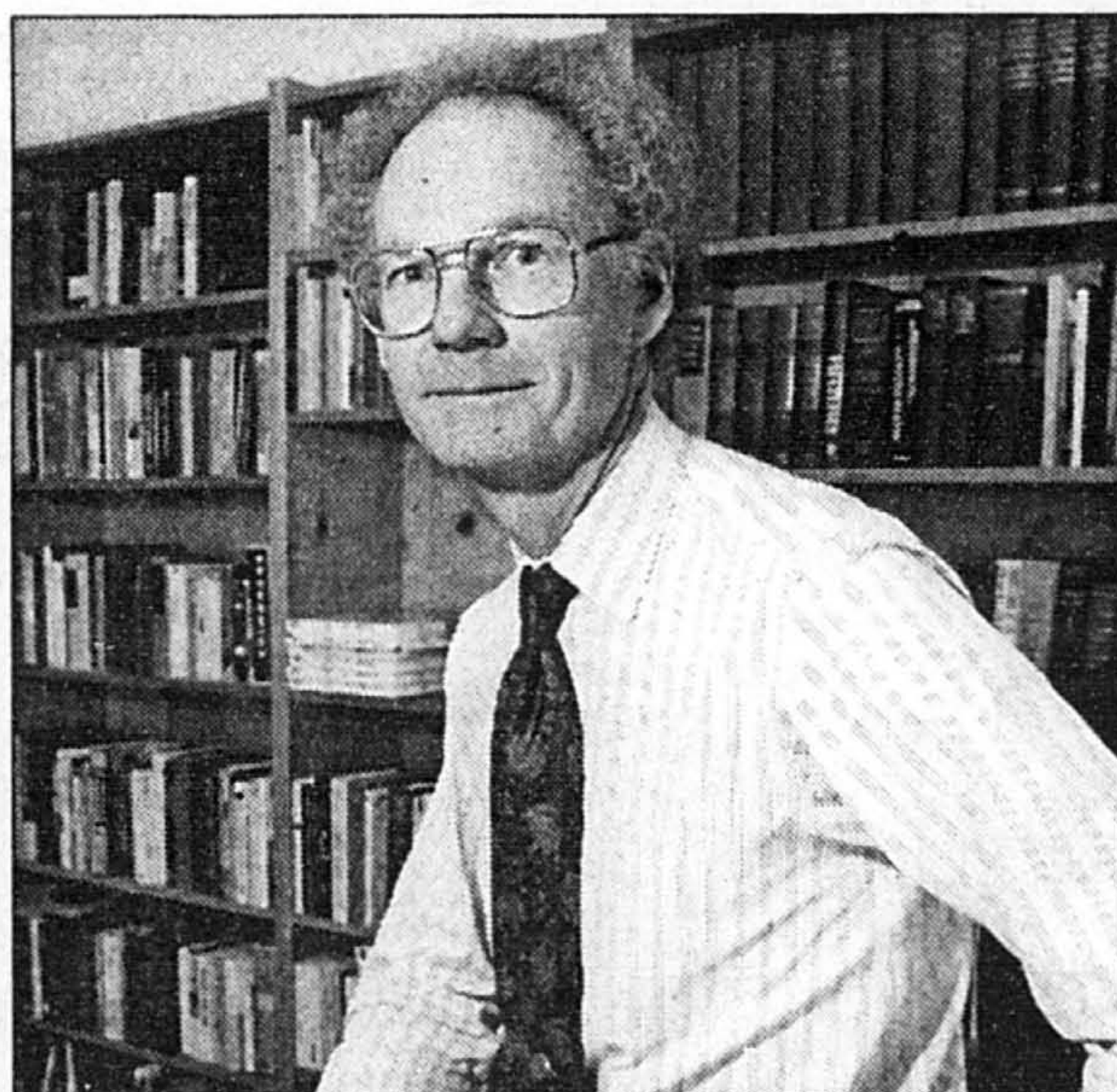
« Quand Mulroney et Reagan ont chanté *When Irish Eyes Are Smiling* à Québec, on s'est mis à suspecter cet ami des Américains et cet allié des nationalistes québécois, l'agent du li-



« Quand Mulroney et Reagan ont chanté *When Irish Eyes Are Smiling* à Québec en 1985, on s'est mis à suspecter cet ami des Américains et cet allié des nationalistes québécois, l'agent du libre-échange et de la société distincte. Pour les médias, Mulroney est devenu celui qui vendait le Canada à l'oncle Sam et aux séparatistes du Québec. C'est devenu une attitude viscérale, un sentiment tenant lieu d'argument et d'analyse. »



« Il n'y a jamais eu de lune de miel pour Mulroney, qui n'a pas eu droit à l'habituelle chance au coureur. Il faut espérer que l'affaire Airbus permette de jeter un second regard », dit William Thorsell (à gauche), rédacteur en chef du *Globe and Mail*. « Il est vu comme le Nixon du Canada et c'est comme si on attendait seulement le moment de le prendre en flagrant délit », ajoute Michael Adams (à droite), président de la firme Environics.



C'est assez!

... Il s'est développée une industrie de la conspiration au sujet de Brian Mulroney et de ses années au pouvoir.

Il s'est créé un climat, émotivement complaisant et intellectuellement paresseux, qui favorise l'envol des rumeurs les plus ridicules et les plus invraisemblables.

Un homme, qui a formé deux gouvernements majoritaires et qui a amené des changements controversés de grande portée, est régulièrement l'objet

de fadaïses empreintes d'ignorance, de malice et de suffisance. Le populisme juvénile qui se complait dans les attaques contre M. Mulroney a nourri les théories rances qui se sont retrouvées dans une lettre officielle du ministère de la Justice adressée à la Suisse, une humiliation pour le Canada devant le monde entier.

C'est assez !...

Éditorial du *Globe and Mail* du mardi 7 janvier.

bre-échange et de la société distincte. Pour les médias, Mulroney est devenu celui qui vendait le Canada à l'oncle Sam et aux séparatistes du Québec. C'est devenu une attitude viscérale, un sentiment tenant lieu d'argument et d'analyse. »

Des facteurs ethniques

Michael Adams, qui vient de publier un livre sur l'identité canadienne en l'intitulant *Le Sexe dans la neige* — le titre de la page que *La Presse* lui avait consacré dans une série sur l'autre Canada — commence par relativiser le jugement qu'on porte sur les hommes politiques. « On voit aujourd'hui John A. Macdonald comme un géant, même s'il a

enfreint à peu près toutes les règles de la rectitude politique. C'est lui qui avait demandé à Darcy McGee, porté comme lui sur la bouteille, de quitter le cabinet où il n'y avait pas de place pour deux ivrognes.

« C'est évident que l'histoire rendra sur Mulroney un jugement nettement plus favorable que celui porté par ses contemporains, notamment pour avoir instauré le libre-échange, un des plus profonds changements survenus depuis la création du Canada. »

Pour comprendre la haine de Brian Mulroney qu'aiment entretenir les Canadiens, M. Adams estime qu'il faut faire appel à des facteurs ethniques.

« Il existe une certaine culture anglo-canadienne, faite de retenue et d'auto-dépréciation ironique à la Bill Davis, qui amène souvent à s'excuser et à abhorrer les grands airs.

« Mulroney était tout le contraire de l'Anglo-Canadien type. Il ressemblait plutôt à un Américain, parfois à un Franco-Québécois, dans sa façon de se comporter et même de parler. Les Irlandais emploient le mot « barney » pour qualifier son style fleuri et charmeur. On aurait pu l'admirer pour son élégance mais on l'a plutôt flétri pour ses manières empruntées qui cachaient son vrai visage.

« Si Brian Mulroney sauvait un enfant de la noyade, au lieu de l'admirer on s'interrogerait sur ses motifs, comme on le faisait pour Richard Nixon. Il est devenu le Nixon du Canada.

« Au lieu de souligner qu'il a formé deux gouvernements majoritaires réussis, on s'indignera qu'il ait réussi à tromper les Canadiens à deux reprises. Ce n'est pas rationnel, comme la politique n'est pas une entreprise rationnelle.

« Ce n'est pas tant les politiques

que le personnage qui est en jeu. On n'aimait pas toujours Trudeau et ses politiques mais on le respectait. Nos sondages ont toujours démontré que Mulroney n'était ni aimé ni respecté. »

Le Grand Satan

Anthony Wilson-Smith, qui vient de publier un ouvrage sur le gouvernement Chrétien, aime comparer les deux premiers ministres canadiens d'origine québécoise.

« Ils sont comme l'image du miroir : Mulroney plus populaire au Québec qu'au Canada et Chrétien plus populaire au Canada qu'au Québec. Au Canada, on est moins dur pour les leaders séparatistes que pour Mulroney, qui est vu comme un vendu.

« Il est vu comme trop américain mais surtout comme trop près des nationalistes québécois, comme celui qui était prêt à leur vendre le Canada. Et M. Chrétien, avec qui j'ai fait plusieurs entrevues, insiste pour enfoncer ce clou en soulignant que Meech a recréé un problème qui n'existait plus au Canada. »

M. Wilson-Smith insiste aussi sur l'image projetée par Mulroney. « Comme les homards dans la cage repoussent vers le fond celui qui essaie de sortir du peloton, les Canadiens sont suspects devant ceux qui affichent trop ouvertement leurs succès. Ils aiment les gens ordinaires, comme Harris et Klein, ou avant eux Loughheed ou Davis, tout le contraire de ce que Mulroney exhibe. »

« Pour Trudeau c'était différent ; on le voyait comme un aristocrate, venu d'une autre planète, et donc non soumis aux règles du monde ordinaire. Encore aujourd'hui, à Westmount, pour les grandes réceptions, Trudeau figure sur la première liste d'invités et Mulroney sur la seconde. »

Le chroniqueur du *Maclean's* ne pense pas que les excuses de l'affaire Airbus effaceront la méfiance et l'animosité entretenues à l'encontre de Mulroney.

« Un récent sondage démontrait que 70 % des gens pensaient Mulroney coupable, peu importe le jugement des tribunaux. La colère et la déception proviennent, non pas des fausses accusations portées par le fédéral et la GRC, mais de leur incapacité d'épingler le Nixon du Canada. Mulroney est vu comme le *Grand Satan*, comme l'étaient les présidents des États-Unis par l'ayatollah Khomeyni. »

Quant à l'attitude des médias, M. Wilson-Smith se souvient que, durant les deux dernières années de Mulroney à Ottawa (92-93), l'hostilité entre la presse et le gouvernement avait atteint des sommets jamais égalés.

« Et ça continue. Par exemple, tout le monde est convaincu que le Canada serait en bien meilleure posture, si l'on avait accepté l'accord du lac Meech. Personne n'ose cependant l'écrire car il faudrait alors réhabiliter Mulroney. »

Le vieux fond canadien

Malgré le brassage ethnique des dernières décennies, particulièrement à Toronto et Vancouver, il persiste une certaine culture canadienne-anglaise, comme le rappellent les trois observateurs cités précédemment.

On aime souligner que, contrairement aux Québécois accrochés au passé et sujets aux réactions émotives, les Canadiens anglais sont plus rationnels et plus pragmatiques.

Une théorie, maintenant importée au Québec par certains collègues, qui mérite d'être revisitée à la lumière du traitement irrationnel, voire maladif, réservé depuis dix ans à Brian Mulroney.

Assez curieusement, Jean Chrétien et ses libéraux, les grands bénéficiaires de la haine vouée à Mulroney, risquent de goûter bientôt à la même médecine.

On a pu lire récemment, même dans le très libéral *Toronto Star*, des éditoriaux sur les mensonges, non plus de Mulroney mais de l'incorruptible Chrétien, dont la vertu était béatement célébrée, depuis trois ans, par l'intelligentsia anglo-canadienne.

Dans leur revue de l'année 96, les deux émissions humoristiques de la CBC, *The Royal Canadian Air Force* et *This Hour Has 22 Minutes*, n'ont pas ménagé le p'tit gars de Shawinigan, dont les mensonges revenaient sans cesse en guise de refrain. Une critique d'une virulence qu'on ne tolérerait jamais au réseau français de Radio-Canada.

Brian doit avoir envie de chanter « Mon cher Jean c'est à ton tour ! »

Politique

L'EXPRESS POLITIQUE



Décès du député bloquiste André Caron

Le député bloquiste de Jonquière, André Caron, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, après une longue lutte contre le cancer, au Centre hospitalier de Chicoutimi. Il était âgé de 52 ans. Le chef du Bloc québécois Michel Gauthier a rendu un

hommage à M. Caron en disant de lui qu'il était « un travailleur acharné et une personne de conviction ». « C'était un militant souverainiste de longue date

qui croyait en l'avenir du Québec », a-t-il poursuivi. Le Bloc québécois compte maintenant 52 députés à la Chambre des communes, soit seulement un de plus que le Parti réformiste. Il s'agit du deuxième député du Bloc à décéder en cours de mandat. En septembre 1994, Gaston Pélouquin, qui représentait Bromfield-Missisquoi, avait perdu la vie dans un accident de la route.

Presse Canadienne

Audrey McLaughlin tire sa révérence

L'ancienne dirigeante du Nouveau Parti démocratique (NPD), Audrey McLaughlin, ne se présentera pas aux prochaines élections fédérales, a-t-elle fait savoir en conférence de presse à Whitehorse, hier. Mme McLaughlin a indiqué qu'elle s'était sentie privilégiée de représenter le Yukon aux Communes pendant les 10 dernières années.

« Ce fut une expérience fantastique et j'espère que les gens estimeront que j'ai bien représenté tant les citoyens du Yukon que le Yukon lui-même sur la scène nationale et internationale », a-t-elle déclaré. L'ex-leader du NPD, âgée de 60 ans, avait été élue à la tête du NPD en 1989, devenant du coup la première femme à diriger un parti politique au Canada. Néanmoins, le NPD a encaissé un dur coup lors de l'élection de 1993, passant de 43 à neuf sièges aux Communes. Mme McLaughlin devait renoncer à son poste de direction peu après, étant remplacée par Alexa McDonough.

Presse Canadienne

Sortir les enfants de la pauvreté

Le ministre des Finances Paul Martin dit que le gouvernement fédéral entreprendra cette année une campagne à long terme sans précédent afin de réduire la pauvreté des enfants. Au cours d'une entrevue, M. Martin a parlé avec passion de la nécessité pour les gouvernements, les entreprises et tous les Canadiens d'unir leurs efforts afin de sortir les enfants de la pauvreté. Environ un enfant canadien sur cinq, soit plus de 1,4 million, vit dans la pauvreté. Et même si le Parlement a adopté en 1989 une résolution pour éliminer la pauvreté des enfants d'ici l'an 2000, le nombre des enfants qui en souffrent ne cesse d'augmenter.

Presse Canadienne

Harel à la conférence fédérale-provinciale

Québec participera lundi prochain, à Toronto, à la conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des services sociaux. Le gouvernement Bouchard sera représenté par la ministre responsable de la Sécurité du revenu, Mme Louise Harel. Elle profitera notamment de l'occasion pour rappeler l'intention du Québec de mettre sur pied son programme unifié de soutien aux enfants qui a fait consensus lors du Sommet socio-économique de l'automne. La ministre Harel réaffirmera aussi l'opposition ferme du Québec quant à l'imposition de normes fédérales aux programmes sociaux.

Presse Canadienne

Herb Gray avoue avoir été mis au courant de l'enquête sur Mulroney

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne, OTTAWA

Après les aveux de Jocelyne Bourgon, numéro un de la fonction publique fédérale, c'était au tour du solliciteur général, Herb Gray, de se confesser publiquement, hier, relativement au rôle des principaux témoins du gouvernement dans l'affaire Airbus.

Dans une entrevue accordée au *Toronto Star*, M. Gray précise qu'il était au courant de l'enquête de la GRC concernant Brian Mulroney huit mois avant que cette affaire n'éclate au grand jour, le 18 novembre 1995, mais il a choisi de ne pas en souffler mot au premier ministre Jean Chrétien.

« Je n'en ai parlé à personne, a-t-il déclaré au journaliste du *Star*. Il y avait peut-être des gens de mon personnel qui savaient qu'on m'envoyait ces informations, mais l'information que j'ai reçue, je l'ai gardée pour moi. »

Le premier ministre Chrétien a toujours maintenu qu'il n'avait pas été mis au courant des allégations de la GRC concernant M. Mulroney.

Selon M. Gray, les informations qui lui ont été transmises étaient de nature générale. On ne lui a jamais explicitement fait valoir que M. Mulroney faisait l'objet d'une enquête criminelle, a-t-il insisté.

De plus, bien qu'il savait qu'une lettre aux autorités suisses allait

suivre pour vérifier des allégations de pots-de-vin, cette lettre ne fut jamais portée à son attention, a souligné M. Gray. Il ne savait donc pas qu'on y mentionnait le nom de M. Mulroney comme suspect dans une affaire de pots-de-vin entourant la vente de 34 Airbus à Air Canada, en 1988.

M. Gray a souligné qu'un « officier supérieur » de la GRC lui avait résumé en mars 1995 les grandes lignes d'un article de la revue allemande *Der Spiegel* et les principales informations d'un documentaire du

réseau CBC, lesquels faisaient état d'une affaire de pots-de-vin. « Cet officier supérieur » n'était pas le commissaire de la GRC, Phil Murray, a bien pris soin de noter M. Gray.

Le commissaire Murray a souli-

gné cette semaine qu'il n'avait jamais lu cette lettre incriminante aux autorités suisses du 29 septembre 1995 avant la semaine dernière, alors qu'il préparait son témoignage. M. Gray a réitéré hier qu'il voulait vérifier comment une telle chose a pu se produire.

Judi, Jocelyne Bourgon, greffière du Conseil privé, a pris la peine d'émettre un communiqué pour dire que Norman Spector, l'ex-chef de cabinet de M. Mulroney, l'avait mise au courant de certains faits relatifs à une affaire de pots-de-vin concernant un projet militaire. Par contre, elle « n'avait pas conclu que M. Mulroney faisait l'objet d'une enquête criminelle » et elle n'en a pas informé M. Chrétien.

Mettant en doute cette version des faits, M. Spector précisait jeudi, dans une entrevue à *La Presse Canadienne*, que ce face-à-face de la mi-octobre 1995 avait duré une bonne heure. « Je suis entré pas mal dans les détails (...) et je lui ait dit que les allégations touchaient M. Mulroney relativement aux affaires Thyssen et Airbus », a-t-il maintenu.

Face à ces nouvelles révélations, le critique du Bloc québécois en matière de justice, Michel Bellehumeur, a exigé hier le départ de Mme Bourgon.

« Si les allégations de Norman Spector sont vraies, il est du devoir du greffier du Conseil privé d'informer le premier ministre des

soupons pesant contre Brian Mulroney. Si Mme Bourgon ne l'a pas fait, elle a manqué à son devoir et doit quitter son poste », a-t-il fait savoir hier par voie de communiqué.

Même si les partis d'opposition veulent sa tête, le ministre de la Justice, Allan Rock, a répété hier dans une entrevue au *Globe and Mail* qu'il n'était pas question de démissionner, car il ne savait rien, comme il se doit, de cette enquête policière concernant M. Mulroney.

Quant à une enquête indépendante pour faire la lumière sur toute cette affaire, elle n'aura pas lieu, a tranché M. Chrétien de Séoul, où il participe à une mission commerciale.

« Il n'y avait aucune ingérence politique et la police a fait ce qu'elle avait à faire. M. Mulroney lui-même a précisé que l'enquête avait été menée selon les pratiques en cours depuis 10 ans. »

Embarrassé par la fuite d'informations privilégiées de la part d'un enquêteur de la GRC à une journaliste de *MacLean's*, le gouvernement fédéral et la GRC ont été obligés de présenter leurs excuses à M. Mulroney, lundi, et à payer ses frais d'avocats. Des excuses ont été présentées également à MM. Frank Moores, ex-premier ministre de Terre-Neuve, et à l'homme d'affaires Karlheinz Shreiber, mais il n'est pas question de payer leurs frais d'avocat.



Herb Gray

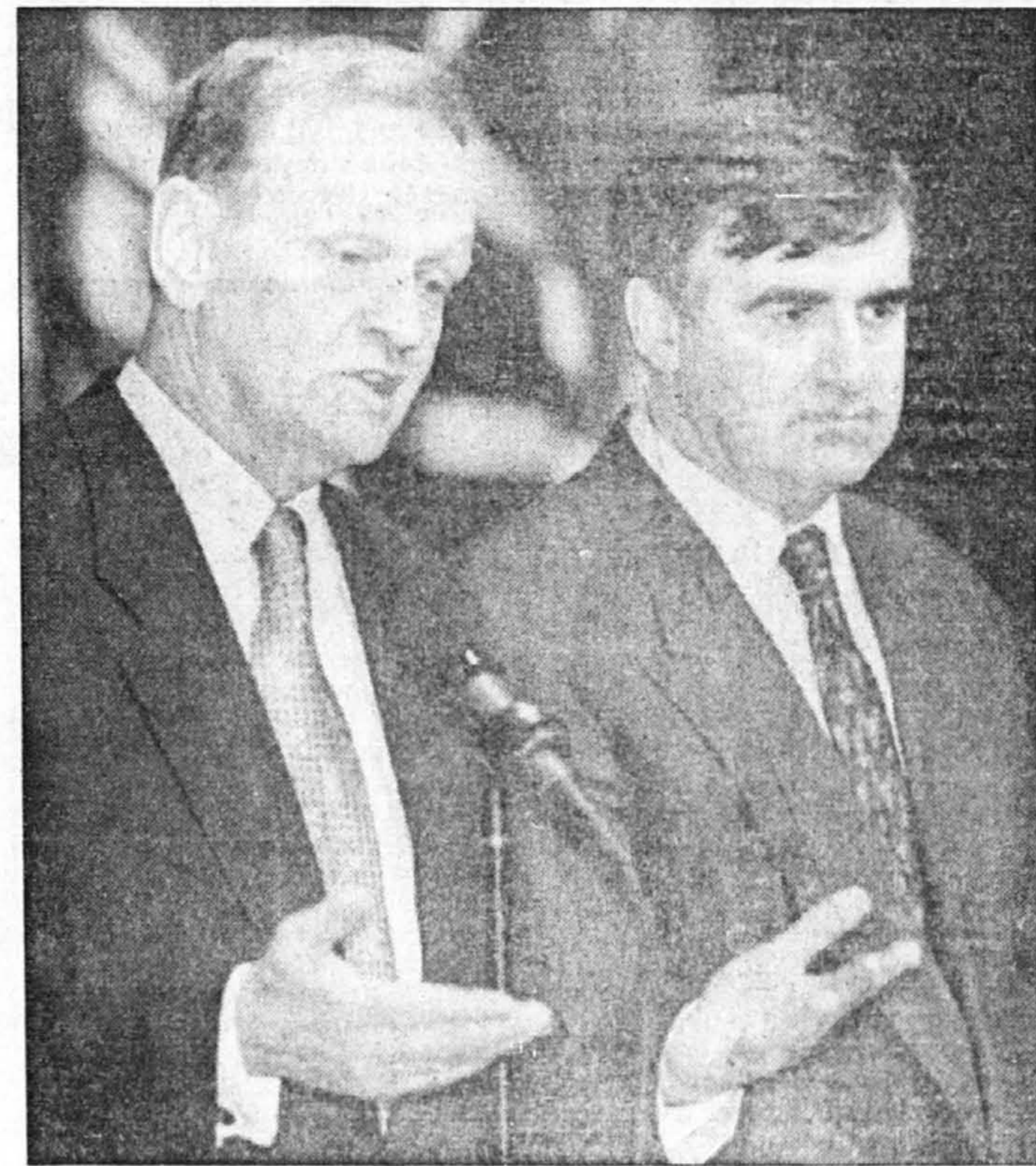


PHOTO PRESSE CANADIENNE

Les premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard en conférence de presse, hier, à Séoul, dans le cadre de la tournée d'Équipe Canada en Extrême-Orient.

Les excuses de Chrétien font plaisir à Bouchard

MARIE TISON
Presse Canadienne, SÉOUL

Les excuses faites à l'ancien premier ministre Brian Mulroney ont fait plaisir à un ancien ami, le premier ministre du Québec Lucien Bouchard.

Interrogé lors d'une conférence de presse hier à Séoul, M. Bouchard a déclaré qu'il avait été « très, très heureux » de voir que tout ce poids « terrible » avait été levé des épaules de M. Mulroney et de sa famille.

« Je ne l'ai pas vu depuis cinq, six ou sept ans, mais je suis heureux que son nom ait été réhabilité », a-t-il déclaré.

Il a affirmé qu'il ne savait pas ce qui s'était passé dans toute cette affaire, mais qu'il y avait une chose de sûr : que cela ne devrait plus jamais se répéter.

« La réputation d'un homme que j'estime honnête a été gravement atteinte, a-t-il déclaré. C'est très inquiétant. »

Il a cependant refusé de recommander la tenue d'une enquête sur l'attitude de la Gendarmerie royale du Canada et du gouvernement canadien, faisant remarquer qu'il avait déjà les mains pleines avec tout ce qui se passait à Québec, sans avoir à intervenir en plus à Ottawa.

La question de M. Mulroney et du scandale d'Airbus a rebondi à Séoul, alors que M. Bouchard par-

ticipait à la mission commerciale d'Équipe Canada.

Le premier ministre du Canada Jean Chrétien a lui aussi dû affronter les questions des journalistes sur ce sujet, mais elles étaient moins amènes.

Une controverse a éclaté récemment à Ottawa lorsqu'un quotidien a rapporté que la greffière du Conseil privé Jocelyne Bourgon avait été mise au courant de l'enquête sur le scandale d'Airbus dès la mi-octobre 1995.

C'est le 18 novembre 1995 que le *Financial Post* a rapporté que des fonctionnaires de la Justice, à la demande de la GRC, avaient envoyé une lettre aux autorités suisses pour obtenir des informations sur des comptes bancaires qui auraient pu appartenir à M. Mulroney. Dans cette lettre, les fonctionnaires indiquaient que l'ancien premier ministre était soupçonné d'avoir accepté des pots-de-vin en marge de l'achat d'avions Airbus.

M. Mulroney a déposé une poursuite en diffamation de 50 millions, mais à la dernière minute, il a accepté une entente à l'amiable en vertu de laquelle la GRC, ainsi que le gouvernement canadien, lui ont présenté des excuses.

M. Chrétien a fait valoir hier que Mme Bourgon ne l'avait pas avisé de l'enquête, et qu'il n'avait rien su avant la parution de l'article du *Financial Post*.

Le ministre Young sonne le glas pour la commission d'enquête sur la Somalie

Des commissaires pourraient démissionner

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne, OTTAWA

Le ministre de la Défense, Doug Young, vient de couper les ailes à la commission d'enquête sur la Somalie en refusant, hier, de prolonger son mandat au-delà du 30 juin 1997.

Le président de la commission d'enquête, Gilles Létourneau, avait demandé une prolongation au moins jusqu'à la fin de décembre 1997 ou peut-être octobre 1998, mais le ministre Young a été catégorique : les audiences devront se terminer le 31 mars, et le rapport final devra suivre au plus tard le 30 juin.

Son prédécesseur, David Collette, avait promis de prendre le temps qu'il fallait pour faire toute la lumière sur les événements tragiques survenus en Somalie en 1993. Mais M. Young juge que l'exercice a assez duré et que les militaires sont en droit de recevoir des réponses.

La mort prématurée de la commission fait dire au critique réformiste Jim Abbott et à d'autres que le gouvernement cherche à réparer les pots cassés après un mauvais quart d'heure au sujet de l'affaire Airbus, tout cela à la veille d'une élection.

« Le gouvernement a été dans l'eau chaude au cours de la semaine dernière et craint ce qui l'attend », a protesté à son tour Me Stuart Hendin, l'avocat du colonel Serge Labbé, commandant des troupes canadiennes en Somalie. « Ce gouvernement voulait que cette enquête cherche la vérité et maintenant, il en a peur », a-t-il indiqué au cours d'un entretien téléphonique.

Il songe, comme d'autres, à tenter des poursuites devant la Cour fédérale s'il croit que son client sera injustement traité, la commission n'ayant pas suffisamment de temps maintenant pour interroger tous les témoins essentiels. M. Young a reconnu qu'on pourrait l'accuser de vouloir tuer dans l'oeuf la controverse somalienne, mais il a précisé qu'il « n'était pas intéressé à protéger qui que ce soit ».

Incapable de faire son travail, la commission pourrait soumettre un rapport incomplet qui pourrait grandement miner la crédibilité de ses travaux et écorcher au passage les droits des officiers qui doivent répondre de leurs actes face à la crise somalienne, croient plusieurs observateurs. Une telle impasse pourrait également amener certains commissaires ou les avocats de la commission à démissionner.

« La seule option honorable suivant cette décision sera peut-être de démissionner », a déclaré Me Raphael Schachter, l'avocat du lieutenant-colonel Carol Mathieu.

Selon lui, la mort prématurée de la commission d'enquête porte atteinte au « droit sacré » des gens de se faire entendre.

L'annonce d'hier a pris la commission par surprise. Les commissaires n'ont émis aucun commentaire face à cette nouvelle crise qui secoue leurs travaux. Une conférence de presse qui promet d'être fort médiatisée est prévue pour lundi matin.

Selon une porte-parole de la commission qui a tenu à rester anonyme, le nouvel échec empêchera la commission de se pencher sur des allégations voulant que des hauts gradés aient comploté pour étouffer la mort de Shidane Arone, ce jeune Somalien de 16 ans torturé à mort par des soldats le 17 mars 1993.

Après un détour pour examiner le scandale des documents modifiés, la commission d'enquête cherche actuellement à faire la lumière sur l'incident du 4 mars 1993, au cours duquel un Somalien a été tué et un autre blessé par des soldats canadiens. À ce sujet, la commission doit entendre lundi le témoignage de Michel Rainville, chef du peloton de reconnaissance en Somalie.

Quant à la mort de Shidane Arone, la commission n'en est pas là. La troisième phase, qui devait porter sur une opération de camouflage de la part des hauts gradés au quartier général de la Défense à Ottawa pour étouffer ce scandale, ne verra jamais le jour.

Selon Me Bruce Carr-Harris, l'avocat représentant le brigadier-général Ernest Beno, si la commission produit un rapport, il sera incomplet. En l'absence de toute la preuve, cela portera atteinte aux droits de son client.

« On nous avait dit de ne pas interroger les témoins sur des sujets particuliers parce qu'ils reviendraient comme témoins pendant la phase post-déploiement, notamment le général Jean Boyle, a-t-il précisé à *La Presse Canadienne*. Nous avons renoncé à le faire et maintenant, il y a un risque, sinon la certitude qu'ils ne reviendront jamais témoigner. »



Le ministre Doug Young

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



PÉROU

Nouvel optimisme

Le président péruvien Alberto Fujimori a déclaré hier que la reprise d'un dialogue « cordial » entre son ministre de l'Éducation et le chef du commando guévariste « pourrait ouvrir des perspectives » pour un dénouement de la crise des otages. Selon des sources concordantes, le scénario de la fin de la prise d'otages semble acquis et « intégré » par le commando : aucune libération des quelque 440 membres du MRTA détenus dans les prisons du pays ne sera acceptée par le gouvernement, mais l'amélioration de leurs conditions de détention serait possible. Tous les membres du commando pourraient quitter le Pérou pour un pays tiers, après la libération de tous les otages « sans exception ».

d'après AFP

ELTSINE

Double pneumonie

La pneumonie qui a de nouveau poussé Boris Eltsine sur un lit d'hôpital est plus grave qu'initialement annoncée et confirme la grande faiblesse du président russe, faisant craindre pour la Russie une période de stagnation, voire de troubles alimentés par l'opposition. Le médecin en chef du Kremlin, Sergueï Mironov, a indiqué que M. Eltsine resterait hospitalisé encore au moins trois jours, et qu'il lui faudrait ensuite trois semaines de convalescence. Les médecins de l'hôpital central du Kremlin où se trouve le chef de l'État depuis mercredi ont diagnostiqué une pneumonie double, et non une infection légère.

d'après AFP

CHYPRE

Ankara menace

La Turquie et la « République turque de Chypre du nord » (RTCN) ont durci le ton hier à l'égard de la République de Chypre (partie grecque) qui veut s'équiper de missiles sol-air russes, la menaçant de rétorsions militaires et politiques. Le ministre turc des Affaires étrangères, Tansu Ciller, a confirmé sans ambiguïté que la Turquie « frappera si nécessaire » en cas de déploiement des missiles S-300 dont Nicosie a annoncé l'achat à la Russie samedi dernier. « Il n'est pas question que ces missiles soient installés », a-t-elle déclaré.

d'après AFP

MOBUTU

Hospitalisé à Monaco

Le président Mobutu Sese Seko a été hospitalisé hier matin à la polyclinique de l'hôpital Princesse Grâce de Monaco, où il a subi une « légère intervention chirurgicale », selon un membre de son entourage. Le chef de l'État zairois devrait rester « quelques jours » à l'hôpital monégasque, précise cette même personne qui a requis l'anonymat. Mobutu a été opéré en août dernier à Lausanne d'un cancer de la prostate.

d'après AP

KOSOVO

Assassinat politique

Un Albanais, Maliq Shelloli, conseiller municipal du Parti socialiste (SPS, au pouvoir en Serbie) à Podujevo, a été tué par balles par des inconnus jeudi, dans cette ville du Kosovo. Dans les milieux politiques de cette province serbe dont la population est majoritairement albanaise de souche, on n'excluait pas que des extrémistes albanais soient à l'origine de ce meurtre. On évoquait dans ces mêmes milieux un avertissement lancé en octobre dernier par une « organisation de libération du Kosovo » non identifiée qui, dans des tracts avait menacé de mort « les collaborateurs de l'occupant (serbe) ».

d'après AFP

Un ouvrier de Hyundai s'immole

d'après AFP et AP
SÉOUL

Un travailleur du groupe automobile sud-coréen Hyundai a tenté hier de s'immoler par le feu pour protester contre la réforme du Code du travail, alors même que le gouvernement laissait entendre qu'il pourrait rechercher une sortie négociée à la crise, vieille de 16 jours.

À l'issue d'une manifestation dans la ville portuaire d'Ulsan, Chung Jae-Sung, un employé de 34 ans, s'est aspergé de diluant qu'il a enflammé en criant : « abolition de la mauvaise loi », selon des sources syndicales. Brûlé à 90 %, le jeune homme est dans un état critique.

Le drame a provoqué une grève immédiate des 32 000 travailleurs de l'usine Hyundai d'Ulsan, la principale unité du groupe, qui fonctionne très irrégulièrement depuis le début du mouvement social. La direction a répondu en prononçant un lock-out de l'ensemble du personnel d'une durée indéterminée.

Au même moment, des signes de décriation apparaissent à Séoul, où tout semblait pourtant en place pour un durcissement du conflit, avec l'émission de sept mandats d'amener à l'encontre des leaders grévistes.

Mais la visite inattendue du chef du parti gouvernemental au quartier général du principal syndicat coréen a relancé l'espoir que la négociation — plus que la force — pourrait offrir une porte de sortie honorable.

La visite du président du Parti de la Nouvelle Corée, Lee Hong-Koo, à la très modérée Fédération des syndicats coréens est la première d'un haut responsable politique depuis le déclenchement de la crise, le 26 décembre.

Elle fait suite à un appel passionné de l'épiscopat demandant aux deux parties de reprendre le dialogue et de refuser la violence. « Le gouvernement n'a pas l'intention de s'en remettre uniquement à des mesures de fermeté pour mettre

fin aux grèves récentes », a indiqué M. Lee.

La Fédération des syndicats coréens (1,2 million d'adhérents) n'est pas actuellement impliquée dans le mouvement de grève, dont sa petite rivale radicale Confédération coréenne des syndicats (500 000 membres) est l'élément moteur. Elle a toutefois appelé à l'arrêt du travail les 14 et 15 janvier.

Un collaborateur de M. Lee a indiqué que l'ancien premier ministre avait fait savoir aux représentants de la Confédération qu'il aimerait se rendre dans leurs locaux. La Confédération est officiellement illégale et les sept leaders syndicaux menacés d'arrestation sont issus de ses rangs.

Entrée dans sa troisième semaine, la grève bénéficie toujours d'un soutien populaire important. Selon l'hebdomaire indépendant *Hanryoh* 21, 87,4 % des Coréens estiment que la nouvelle loi doit être modifiée, alors que la proportion de ceux qui l'acceptent en l'état ne dépasse pas 7,4 %.

Une délégation de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) de Bruxelles doit arriver aujourd'hui à Séoul pour faire connaître au gouvernement « les préoccupations du mouvement syndical international ». Le ministre du Travail Jin Nyum a indiqué qu'il n'allait pas la recevoir.

Enfin, l'OCDE, l'organisation de coopération économique des pays industrialisés, a rappelé à l'ordre le gouvernement sud-coréen et annoncé qu'elle se prononcerait fin janvier sur le nouveau code du travail.



Chung Jae-Sung s'est aspergé de diluant qu'il a enflammé en criant : « abolition de la mauvaise loi ». Brûlé à 90 %, l'ouvrier de Hyundai est dans un état critique.

PHOTO AFP

L'Élysée constate et regrette...

d'après AP et AFP
PARIS

Yasser Arafat a profité d'une rapide visite hier à Jacques Chirac pour reprocher à Benjamin Netanyahu de « littéralement saboter » le processus de paix au Proche-Orient. De son côté, l'Élysée n'a pu que constater, et regretter, que Palestiniens et Israéliens s'accusent mutuellement de bloquer ce processus.

Commentant la demande de Benjamin Netanyahu de reculer de deux ans le calendrier de repli de l'armée israélienne de deux régions de Cisjordanie, Arafat a déclaré :



PHOTO REUTERS

Yasser Arafat a rencontré hier Shimon Peres à l'Unesco, lors d'un colloque consacré à François Mitterrand.

« Cette demande littéralement sabote tout l'accord de paix, comme le fait de créer de nouvelles colo-

nies et de confisquer de nouvelles terres. »

Pour M. Arafat, les Palestiniens ne demandent « pas l'impossible, mais l'application des accords signés à la Maison-Blanche et au Caire sous l'égide des présidents Clinton et Moubarak, et leur mise en oeuvre sincère et précise ».

Auparavant, Yasser Arafat avait rencontré l'ancien premier ministre israélien Shimon Peres à l'Unesco où les deux hommes participaient à un colloque consacré à François Mitterrand. Les deux hommes se sont chaleureusement embrassés devant les objectifs, puis le dirigeant palestinien a constaté que la victoire électorale de M. Netanyahu avait « placé le processus de paix dans son ensemble au bord du gouffre ». Pour lui, la poursuite de la colonisation juive fera du principe « la paix contre la terre », à la base du processus de paix, « un

slogan vide ».

Shimon Peres s'est efforcé pour sa part de se montrer rassurant en estimant que le processus de paix était « irréversible » : « Aucun gouvernement ou parti n'aura la force de le mettre à terre. »

Par ailleurs, plusieurs milliers de policiers ont été déployés hier à proximité des mosquées de Jérusalem, au premier jour du Ramadan et au lendemain d'un double attentat à la bombe à Tel Aviv qui a fait 13 blessés.

À Jérusalem, environ 70 000 fidèles se sont rassemblés à la mosquée d'El Qasa, dans la vieille ville, pour les prières du vendredi midi. L'officiant, Cheikh Hamed Beitawi, une des figures du mouvement intégriste Hamas, s'en est violemment pris à Israël, qui « fait résonner les tambours de la guerre et de l'agression contre les musulmans et l'Islam ».

L'affaire Paula Jones rattrape Clinton

Agence France-Presse
WASHINGTON

Un procès pour harcèlement sexuel, très embarrassant pour le président Bill Clinton, resurgira lundi, avec le risque pour lui de voir cette affaire scabreuse étalée sur la place publique une semaine avant son investiture pour un second mandat.

La plus haute institution judiciaire des États-Unis, la Cour suprême, entendra lundi les arguments de l'avocat de M. Clinton et ceux des avocats d'une jeune femme de 30 ans, Paula Jones, pour des faits présumés qui remontent à 1991 quand M. Clinton était gouverneur de l'Arkansas.

La question est d'importance sur le plan constitutionnel. Un président en exercice peut-il être poursuivi au civil pour des faits privés, comme n'importe quel citoyen ? Ou bien le procès doit-il être ajourné jusqu'à son départ du pouvoir compte tenu de l'importance de ses fonctions, c'est-à-dire en fait au

nom de la raison d'État, comme l'avocat de M. Clinton le demande.

Un tribunal de première instance avait donné raison l'an dernier à Mme Jones. « La Constitution n'a pas créé une monarchie », affirmait l'arrêté de la cour. La Maison-Blanche est « arrogante et sans principe » et se croit « au-dessus des lois », a affirmé l'un des deux avocats de Mme Jones, Joseph Cammarata.

Certains experts estiment que la Cour, qui ne se prononcera pas avant plusieurs mois, pourrait opter pour un compromis, en décidant que le procès devra attendre le départ de M. Clinton de la Maison-Blanche, en janvier 2001, mais en autorisant l'accusation à commencer à recueillir des dépositions. Or, celles-ci seraient sans doute dures, voire humiliantes, pour le président.

Car pour le public et les journaux à sensation, il s'agit d'une affaire croustillante évoquant la réputation de coureur de jupons et

d'homme peu scrupuleux qui accable M. Clinton depuis son arrivée au pouvoir. Sa première campagne présidentielle, en 1992, avait déjà failli être coulée par des rumeurs d'infidélité conjugale, après qu'une chanteuse, Gennifer Flowers, eut affirmé avoir eu pendant une dizaine d'années une liaison avec lui.

Cette fois, Paula Jones, à l'époque employée d'un organisme public de l'Arkansas, indique qu'un policier de l'État était venue la voir pour lui dire que le gouverneur voulait lui parler. Elle avait alors été conduite dans une chambre d'hôtel où, selon elle, M. Clinton aurait eu des gestes inconvenants et lui aurait vainement demandé une faveur sexuelle.

Paula Jones, qui avait d'abord choisi le silence, avait porté plainte trois ans plus tard, après que plusieurs policiers de l'Arkansas eurent affirmé à la presse que M. Clinton se servait d'eux pour lui procurer des femmes et eurent mentionné parmi elles une certaine « Paula ». Elle réclame 700 000

dollars de dommages-intérêts.

M. Clinton, qui a toujours nié les accusations de Mme Jones, a fait appel à l'un des avocats les plus célèbres — et les plus chers — de Washington, Robert Bennett, qui s'est refusé à tout commentaire.

Depuis 1994, la Maison-Blanche et ses alliés ont tout fait pour mettre en doute la crédibilité de Mme Jones, laissant entendre qu'elle était manipulée par les milieux conservateurs, et même sa vertu. Ce procès aurait déjà coûté à M. Clinton quelque 1,5 million de dollars, soit presque autant que le scandale le plus connu de sa présidence, Whitewater, qui a pour origine un investissement immobilier à la fin des années 70 dans l'Arkansas.

Ce nouvel épisode de l'affaire Paula Jones survient à quelques jours des cérémonies d'investiture du 20 janvier, mais aussi alors que le président doit faire face à de nouvelles enquêtes sur le rôle douteux joué par des intérêts asiatiques dans le financement de sa campagne électorale.

Bois-de-Boulogne
Branché !

Le Collège Bois-de-Boulogne, qui ne tourne le dos ni aux profs ni au tableau noir, réalise, grâce à son centre technologique CARREFOUR, l'intégration des sciences, des arts et de la technologie. Le cahier spécial, publié à l'occasion de sa campagne de financement, vous fait visiter un collège qui a déjà les deux pieds dans le 21^e siècle.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain

PROMOTION

La Presse

L'opposition assiège le parlement bulgare

Agence France-Presse
SOFIA

Des centaines de partisans de l'opposition ont pénétré de force hier dans le parlement bulgare et y ont allumé des foyers d'incendie qui ont été vite maîtrisés, au cours d'une manifestation de plusieurs milliers de personnes qui réclamaient des élections anticipées et protestaient contre la politique du Parti socialiste (PSB), l'ex-parti communiste au pouvoir.

Au moins 34 personnes, policiers et manifestants, ont été blessés au cours d'affrontements subséquents, ont annoncé les hôpitaux de la ville. Le service des urgences de l'hôpital Pirogov a indiqué qu'un ouvrier grièvement blessé était dans un état critique.

La manifestation, qui avait commencé pacifiquement hier matin, a dégénéré après le refus par les parlementaires du PSB d'adopter une déclaration proposée par l'opposition en vue d'élections anticipées. Les députés du PSB étaient toujours bloqués au parlement par quelque 5000 manifestants durant la nuit. En revanche, les députés de l'opposition ont pu quitter le bâtiment.

Le président bulgare Jelio Jeleu, rentré d'un voyage non officiel à Paris, a annoncé qu'il ne chargerait pas aujourd'hui, comme prévu ini-



PHOTO REUTERS

Un partisan de l'opposition, qui manifestait hier pour réclamer des élections anticipées et protester contre la politique du Parti socialiste (PSB), a été battu par la police à l'extérieur du parlement.

tialement, le candidat du PSB, Nikolaï Dobrev, de former le nouveau gouvernement. Il a motivé sa décision par l'aggravation de la crise et les événements de la journée.

Le chef de l'État a par ailleurs décidé de convoquer dans la nuit le

Conseil de sécurité nationale. Ce conseil réunit le premier ministre, plusieurs ministres, le président du Parlement et les chefs de groupes parlementaires.

À la télévision, M. Jeleu, dont le mandat expire le 22 janvier prochain, a dénoncé le PSB qu'il a jugé « responsable » de la crise actuelle. Il a exprimé sa solidarité avec les manifestants tout en les mettant en garde contre « les violences et les destructions » qui, a-t-il dit, « ne servent pas la démocratie ». De son côté, le président élu Petar Stoiánov (opposition) a déclaré aux manifestants que des élections législatives anticipées étaient « la seule issue digne » à la crise.

Le ministère de l'Intérieur a déclaré dans un communiqué qu'il s'opposerait « avec résolution à toute tentative de troubler l'ordre public et d'imposer un ordre anti-constitutionnel et non démocratique ».

La manifestation d'hier marque le point culminant d'une série de manifestations en faveur d'élections anticipées organisées quotidiennement par l'opposition dans tout le pays depuis une semaine. Elle témoigne de la crise politique qui frappe la Bulgarie, la plus grave depuis la chute du régime communiste le 10 novembre 1989.

La crise économique s'est aggravée brutalement dans les derniers mois. Avec une inflation de 311 % et une baisse du produit intérieur brut entre 8 % et 10 % en 1996, la Bulgarie est dans la situation la plus défavorable parmi les pays d'Europe centrale et orientale. Le niveau de vie des Bulgares a chuté spectaculairement en 1996 avec une dévaluation de la devise nationale de 560 %.

Les prix s'envolent en Roumanie

Agence France-Presse
BUCAREST

La décision du gouvernement de Victor Ciorbea de doubler le prix des carburants dès les premiers jours de 1997 a entraîné une augmentation en cascade des prix de tous les produits et annonce une année de sévère austérité pour les Roumains.

Le premier ministre Ciorbea, chrétien-démocrate, ancien syndicaliste, a expliqué que cette mesure était indispensable et a accusé l'ancien gouvernement d'avoir « par pur électoralisme » gelé en 1996 le prix de l'essence et d'autres produits.

Le programme d'austérité vise entre autres à reconquérir la confiance du FMI qui n'a fourni aucun crédit en 1996 à la Roumanie de l'ancien président Ion Iliescu, en raison de l'échec de son gouvernement à tenir ses engagements. Les syndicats se montrent toutefois conciliants, dans l'attente de prochaines mesures sociales.

En décembre, le FMI a estimé que la situation économique du pays était « pire » qu'il ne l'avait pensé, avec notamment un déficit budgétaire de 5,7 % du PIB, contre les 2,2 % prévus et une reprise de l'inflation, qui s'élève à 38 % par rapport à décembre 1995.

Aux élections législatives et présidentielles de novembre, les Roumains ont donné le pouvoir à l'ancienne opposition, une coalition de chrétiens-démocrates, libéraux, sociaux-démocrates et du parti de la minorité magyare.

« L'austérité sera le mot d'ordre. Sortir du tunnel de la pauvreté nécessite d'importants efforts et 1997 est crucial pour la Roumanie », écrit le quotidien indépendant *Libertatea*.

Au nouveau prix de l'essence d'autres augmentations se sont jointes ou sont attendues dans les prochains jours. Ainsi le ministère de la Santé a estimé comme « inévitable » une hausse des prix des médicaments qui ont déjà connu une explosion de 50 % en décembre. Le transport ferroviaire sera plus cher en février, de 70 %. Avant l'été, une hausse d'environ 220 % est attendue.

Mais ce qui touche le plus la population est l'augmentation jugée parfois « injustifiée » des prix de produits alimentaires. Le pain se vend à des prix supérieurs à 150 %, le lait à 30 %, le beurre à 50 %, par rapport à la situation précédente.

Le kilo de viande devra augmenter de 60 %, mais en attendant une décision gouvernementale, les abattoirs ont pratiquement cessé le travail.

Les magasins ont été pris d'assaut. La ruée est telle qu'à l'hypermarché Metro, récemment ouvert à Bucarest, l'administration a été contrainte de fixer des « quotas maximum » d'achat pour certains produits alimentaires.

Le ministre du Travail a affirmé que 75 % des augmentations seront « couverts » par des moyens de protection sociale. « Si les salaires du mois de janvier ne tiennent pas compte de ces augmentations des prix, je présenterai ma démission », a-t-il assuré.

Le gouvernement compte notamment réduire les impôts sur le revenu pour compenser les hausses de prix. Lors d'une réunion « exploratoire », les principales centrales syndicales ont indiqué que les solutions proposées par le gouvernement étaient « viables » et dit qu'elles « soutiendraient son programme des réformes ».

Attentat déjoué au Nicaragua

Agence France-Presse
MANAGUA

La police nicaraguayenne a arrêté hier deux hommes qui s'approprièrent à attenter à la vie du président Arnaldo Aleman, quelques minutes avant son investiture, a annoncé un porte-parole de la police.

« Ces deux personnes avaient l'intention de commettre un attentat à l'explosif et ont été neutralisées avant le début de la cérémonie d'investiture » dans le stade de Managua. L'un des deux hommes arrêtés est un officier de la police nationale, a-t-il précisé.

Après cette double arrestation, la cérémonie d'investiture du président Aleman, qui succède à Mme Violetta Chamorro, s'est déroulée sans incident, 2600 policiers étaient déployés à cette occasion dans la capitale.

ADRIEN ARPEL®

SÉANCE D'UNE HEURE COMPRENANT LES SOINS FACIAUX À L'EUROPÉENNE, UN MAQUILLAGE ET LES SOINS DES MAINS

Ord. 70 \$ - Cette semaine 30 \$



CES SOINS DU VISAGE SE FONT DANS NOTRE CABINE PRIVÉE :

- nettoyage en profondeur à l'électrobrosse;
- soins et massage de la région oculaire;
- brumisation de vapeur;
- exfoliation douce du contour des lèvres et comblement des ridules;
- exfoliation végétale des régions à ridules;
- masque tonifiant et raffermissant;
- massage manuel raffermissant;
- soins jeunesse des mains en 3 étapes.

Une fois votre visage rafraîchi, nous lui appliquerons un maquillage léger, puis nous vous donnerons quelques trucs pour estomper les imperfections. Offre limitée. En vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

Cette offre se termine le 18 janvier

PRENEZ RENDEZ-VOUS SANS TARDER!

Rue Sainte-Catherine Ouest
281-4781
Centre Rockland
739-5521, poste 251

Promenades Saint-Bruno
653-4455, poste 2243
Galeries d'Anjou
353-3300, poste 3204

Carrefour Laval
687-1540, poste 3210
Mail Champlain
466-3220, poste 215

Désolés, nous ne pouvons donner qu'un nombre limité de rendez-vous.

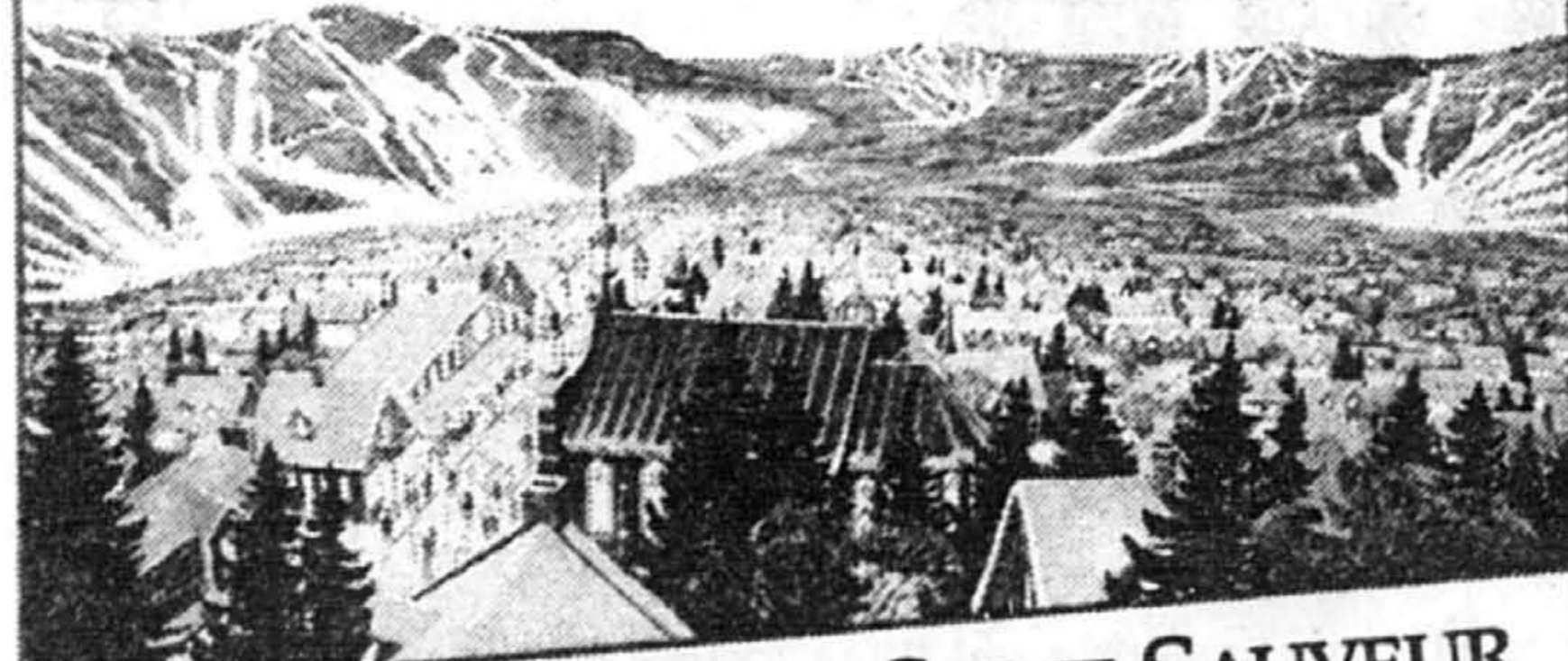


la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

ABONNÉS REGARDEZ c'est peut-être vous!



SKIEZ LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR

La Presse vous offre la chance de gagner une paire de billets pour aller skier dans la Vallée de Saint-Sauveur, d'une valeur de 58 \$, dans l'une des stations suivantes :

- Mont Avila
- Ski Morin Heights
- Ski Mont Gabriel
- Mont Olympia

Jusqu'au 11 janvier 1997, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à La Presse qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 4060 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines pour la réception du prix.

La Presse

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

285-6911

Voici les chanceux D'AUJOURD'HUI

M. Gagné de Victoriaville

no 260440682

M. Dubois de Varennes

no 210140009

Mme Dion de Saint-Charles-Borromée

no 210722011

Mme Gagnon de Chomedey

no 210737601

M. Favreau de Montréal

no 212071700

M. Cardin de Boucherville

no 222637001

Mme Lamonde de Saint-Lambert

no 224300103

M. Audet de Sorel

no 204003403

M. Vachon de Saint-Hilaire

no 205370000

M. Pomerleau de Saint-Bruno

no 205561002

